EAGLE

Rapport annuel du réseau EAGLE 2023

- ✓ *Malgré plusieurs défis rencontrés, notamment en début d'année, les équipes d'EAGLE sont allées de l'avant et ont obtenu des résultats significatifs. 90 trafiquants d'espèces sauvages ont été arrêtés dans 6 pays.*
- ✓ *56 trafiquants d'ivoire ont été arrêtés avec 609 kg d'ivoire, dont 110 défenses et 135 pièces d'ivoire.*
- ✓ *14 trafiquants d'écailles de Pangolin ont été arrêtés avec plus de 300 kg d'écailles.*
- ✓ *12 trafiquants d'oiseaux ont été arrêtés au Congo, en Côte d'Ivoire et au Sénégal où un réseau de trafiquants de perroquets ayant des liens internationaux a été démantelé.*
- ✓ *6 trafiquants de primates ont été arrêtés, 4 au Cameroun et 2 en Côte d'Ivoire. 3 bébés chimpanzés, un mandrill, un drill ont été secourus et une énorme cargaison de 40 primates a été saisie au Togo et renvoyée en RDC.*
- ✓ *3 trafiquants de peaux de grands félins, dont un officier militaire, ont été arrêtés lors de 2 opérations avec 2 peaux de panthère parmi d'autres peaux saisies.*
- ✓ *84 % des trafiquants arrêtés sont restés derrière les barreaux au moins au début des poursuites.*
- ✓ *1 262 articles de presse ont été publiés dans les médias nationaux.*
- ✓ *Dans 4 opérations minimum, la corruption a été révélée lors de l'arrestation ou peu de temps après l'arrestation.*
- ✓ *Cette année a vu une amélioration des peines en RD Congo, avec des peines plus dissuasives prononcées.*

1. Sommaire

Malgré plusieurs difficultés rencontrées au cours de l'année, les équipes d'EAGLE ont poursuivi leurs efforts avec l'arrestation de 90 trafiquants d'espèces sauvages dans 6 pays. C'est un bon exemple de la façon dont l'esprit d'équipe et la motivation intérieure jouent un rôle important dans l'obtention de résultats et la lutte contre les obstacles. Le nombre d'arrestations a diminué par rapport à l'année dernière pour plusieurs raisons. 7 projets ont fonctionné en 2023 ; le projet au Burkina Faso a été clôturé au cours de l'année. Au Gabon, une grève des magistrats et le changement de régime ont limité le nombre de poursuites ; ainsi, plusieurs affaires ont été simplement ajournées.

D'autres défis observés en début d'année ont été particulièrement difficiles, ce qui a étouffé le bon démarrage des différents projets. Néanmoins, les équipes ont travaillé d'arrache-pied, notamment en synergie et avec l'Unité centrale de coordination (CCU), produisant de bons résultats, traquant et arrêtant les trafiquants transfrontaliers. EAGLE Guinée, un nouveau projet a ouvert son bureau à Conakry.

Les stratégies et les techniques d'enquête ont été améliorées et les niveaux de lutte contre le trafic international de faune ont été renforcés. Un nombre important de trafiquants transfrontaliers ont été arrêtés, ce qui témoigne de l'amélioration de la qualité des enquêtes. De plus, les enquêtes en ligne ont été mises en avant pour produire plus de cibles là où les enquêteurs sur le terrain ne pouvaient pas trouver facilement des cibles.

Une réorganisation structurelle de l'équipe EAGLE Ouganda qui était en cours depuis un certain temps pour permettre au projet de devenir plus fonctionnel et d'obtenir plus de résultats en 2024 a été menée. Le recrutement et la formation d'activistes pour le projet EAGLE Guinée a été effectué et se poursuit.

1 262 missions d'enquête ont été menées pour identifier les trafiquants d'espèces sauvages. 84 % des trafiquants arrêtés sont restés en prison, au moins au début de leur procès. Au cours de l'année, 65 trafiquants ont été poursuivis et 38 d'entre eux ont été condamnés à des peines d'emprisonnement plus ou moins longues.

La corruption est répandue à tous les niveaux de l'application de la loi et du processus judiciaire. Dans 4 cas d'opérations, la corruption a été constatée et dénoncée le jour même de l'arrestation ou peu après celle-ci. 5 trafiquants arrêtés avec 126 perroquets gris du Gabon dans le cadre d'une répression d'un réseau transnational de trafic d'animaux vivants. 2 trafiquants ont été arrêtés avec 115 perroquets à Abidjan et 3 trafiquants ont été arrêtés avec 11 perroquets Timneh à Dakar. Des documents ont révélé une corruption systémique avec des « pots-de-vin » inclus dans les calculs et la facturation, avec un niveau élevé de complicité, y compris la falsification de documents CITES, facilitant ce trafic transnational. 9 trafiquants ont été arrêtés avec 21 défenses d'éléphants pesant 131 kg dans le cadre d'une opération de répression contre un important réseau de trafic d'ivoire utilisant des compartiments cachés dans des véhicules en août, au Gabon. L'impunité due à la corruption et la légèreté des peines infligées aux grands trafiquants restent le principal problème de la criminalité organisée liée aux espèces sauvages ; en effet, l'une des personnes liées à l'arrestation a été arrêtée au Cameroun et condamnée à une peine très légère.

Les trafiquants d'ivoire et d'autres parties d'éléphants représentent la grande majorité des arrestations, tandis que les trafiquants d'écailles de pangolin arrivent en deuxième position, les trafiquants d'oiseaux en troisième position et les trafiquants de primates en quatrième.

Le trafic d'ivoire et d'autres parties d'éléphants représentent l'essentiel de l'attention au cours de cette période, ce qui a entraîné l'arrestation du plus grand nombre de trafiquants. 56 trafiquants ont été arrêtés pour trafic de défenses d'éléphants et d'autres parties.

26 opérations ont été menées dans 5 pays et 609 kg d'ivoire, dont 110 défenses et 135 pièces d'ivoire, ont été saisis.

9 trafiquants arrêtés au Gabon avec 21 défenses d'éléphants pesant 131 kg dans le cadre d'une opération de répression contre un important réseau de trafic d'ivoire utilisant des compartiments cachés dans des véhicules. La saisie de 21 défenses et de 4 pièces d'ivoire n'est qu'un aperçu des activités régulières de ce vaste réseau opérant depuis de nombreuses années avec des représentants et des ramifications répartis dans tout le Gabon, le Congo, la Guinée équatoriale, le Cameroun, faisant du trafic d'ivoire entre l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest.

4 trafiquants ont été arrêtés avec 21 défenses et 13 statues en ivoire et des peaux de lion et de léopard en mars, au Togo. L'opération d'arrestation qui consistait à saisir 167 kg d'ivoire a été difficile car les trafiquants ont été extrêmement prudents. L'un d'entre eux qui a tenté de s'échapper a été arrêté grâce à un bon travail d'équipe. Les objets illicites étaient dissimulés dans 2 sacs de grains trouvés dans le coffre d'un véhicule.

3 trafiquants, dont un ressortissant burkinabè, ont été arrêtés avec 12 défenses d'éléphants en mai, au Gabon. Le Burkinabè est arrivé sur les lieux de la transaction sur une moto rouge, a déchargé une caisse en carton soigneusement enveloppée dans du ruban adhésif sur le porte-bagages de la moto. La caisse contenait un autre sac où 12 défenses d'ivoire étaient dissimulées. Il a été arrêté peu de temps après et il a dénoncé un autre trafiquant qui a été arrêté quelques heures plus tard. Ils ont tous deux dénoncé le troisième trafiquant, un chef de village qui a été arrêté 2 jours plus tard.

3 trafiquants d'ivoire ont été arrêtés avec 6 défenses d'éléphants en juillet, en Côte d'Ivoire. Une très grande paire de défenses pesant 38 kg appartenant à un éléphant tué dans le parc national de Taï - l'un des plus gros mâles restants dans le pays. Les gardes forestiers avaient perdu ses traces depuis janvier 2023. Les trafiquants ont utilisé un taxi pour transporter les défenses, dissimulées dans un sac, jusqu'au lieu de la transaction.

14 trafiquants d'écailles de pangolin ont été arrêtés lors de 5 opérations. Plus de 300 kg d'écailles ont été saisies. Le pangolin est actuellement considéré comme le mammifère le plus trafiqué au monde.

3 trafiquants ont été arrêtés avec 91 kg d'écailles de pangolin lors d'arrestations consécutives en septembre, au Cameroun. 2 trafiquants ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de vendre un sac d'écailles de Pangolin. Un troisième trafiquant a été arrêté immédiatement après son arrivée dans la ville où l'arrestation a eu lieu. Il a transporté les écailles de Pangolin sur une moto depuis une localité voisine. Ils étaient bien liés, à un niveau très élevé, au trafic d'écailles de Pangolin dans la région. Ils avaient des liens avec de petits trafiquants d'écailles de Pangolin.

3 trafiquants ont été arrêtés avec 78 kg d'écailles de Pangolin en mai, au Congo. Ils ont été prudents, ont essayé un certain nombre de ruses et sont venus sans les écailles de pangolin jusqu'au lieu de la transaction. Ils ont mélangé les écailles de pangolin et les ont gardées dans un seul sac qui a été transporté sur une moto. Ils connaissaient très bien le commerce illégal et ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour éviter d'être arrêtés.

5 trafiquants ont été arrêtés avec 53 kg d'écailles de pangolin et une dent d'hippopotame en mai, au Congo. Ils ont été arrêtés lors d'une opération complexe qui a nécessité beaucoup de patience et d'initiatives de la part de l'équipe d'arrestation. Certaines des écailles provenaient du pangolin géant, une espèce plus rare. Les criminels ont également été pris en flagrant délit de trafic de deux minéraux : le cinabre rouge (sulfure de mercure) et le cinabre blanc (sulfate de mercure), le second étant extrêmement lucratif dans le trafic et toxique même par la simple inhalation.

12 trafiquants d'oiseaux ont été arrêtés au Congo, en Côte d'Ivoire et au Sénégal où un réseau de trafiquants de perroquets ayant des liens internationaux a été démantelé. Des centaines de perroquets, notamment les perroquets de Timneh, ont été sauvés.

5 trafiquants arrêtés avec 126 perroquets gris du Gabon dans le cadre d'une opération de répression contre un réseau transnational de trafic d'animaux vivants. 2 trafiquants arrêtés avec 115 perroquets gris du Gabon à Abidjan et 3 trafiquants arrêtés avec 11 perroquets Timneh à Dakar.

4 trafiquants ont été arrêtés avec 45 perroquets gris du Gabon en juin, au Congo. Le réseau illégal, dont un ressortissant de la RDC, trafiquait à travers la RDC et le Congo. Ils sont arrivés sur les lieux de la transaction à bord d'un taxi. Les perroquets ont été transportés dans des cages de fortune dans le coffre de la voiture. Ils ont avancé prudemment alors que l'un d'entre eux était suivait à distance, fournissant une couverture de sécurité au premier. Les perroquets étaient entassés dans deux cages.

3 trafiquants arrêtés alors qu'ils tentaient de faire le commerce d'un aigle africain à Pointe Noire. L'oiseau a été emmené à l'Institut Jane Goodall pour un traitement et des soins appropriés.

6 trafiquants de primates ont été arrêtés ; 4 au Cameroun et 2 en Côte d'Ivoire. 2 bébés chimpanzés, un mandrill, un drill ont été secourus et une énorme cargaison de 40 primates a été saisie au Togo et renvoyée en RDC.

2 trafiquants de singes ont été arrêtés et un bébé chimpanzé sauvé lors d'une opération de répression contre un réseau criminel transnational en novembre, en Côte d'Ivoire. Ce réseau criminel trafiquait des singes du Libéria, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée vers la Chine et les pays du Golf arabe. Les trafiquants ont appliqué un modus operandi similaire à des réseaux précédemment démantelés en Guinée. Des singes ont été exportés clandestinement sous le couvert d'un commerce légal d'animaux vivants ; des liens avec certains des plus grands trafiquants de singes connus en Afrique ont été découverts et font actuellement l'objet d'une enquête. Le bébé chimpanzé provenait du Liberia. Il a voyagé vers la Côte d'Ivoire la nuit précédant l'arrestation et a été transporté dans une caisse conçue pour transporter deux chimpanzés à la fois.

En août, au Cameroun, un trafiquant de singes a été arrêté et un bébé chimpanzé a été sauvé ; 2 autres trafiquants ont été arrêtés avec un jeune chimpanzé. Le trafiquant de singes a été arrêté alors qu'il tentait

de vendre le chimpanzé. L'animal avait été enchaîné et mis en cage aux côtés d'un chien dans la maison du trafiquant. La petite femelle était frêle et agressive ce qui laissait penser qu'elle souffrait d'un traumatisme profond. Le trafiquant a raconté qu'il avait essayé de vendre le chimpanzé à un gouverneur. Le mandrill a été repéré dans la rue par l'équipe d'arrestation. Le trafiquant a été arrêté et par la suite un deuxième trafiquant a été arrêté et placé en garde à vue après s'être présenté au poste de Police sur convocation.

Un trafiquant de primates a été arrêté et un drill a été secouru en novembre, au Cameroun. Le très jeune drill, un primate en voie de disparition, stressé et agité, était attaché avec une corde à la taille. Le trafiquant, qui travaille pour la municipalité de sa localité, a transporté la cage contenant le drill sur sa moto. Il attendait un autre approvisionnement d'un bébé primate dont la mère a été tuée par des braconniers locaux.

Le Togo a mis fin à un commerce illégal de 40 primates en décembre. Une cargaison de 40 primates vivants enfermés dans 3 caisses, chacune divisée en 10 minuscules cellules. Ces caisses ont quitté la République démocratique du Congo pour atteindre en transit le Togo, où, cette cargaison devait ensuite être réexpédiée vers sa destination finale, la Thaïlande. Après consultation d'EAGLE, la CAAT de l'aéroport de Lomé a interdit la réexpédition.

En collaboration avec l'équipe d'EAGLE Togo, les autorités ont pu déterminer les infractions et l'absence de permis CITES pour 7 espèces de singes ainsi que l'absence de permis de réexportation. La cargaison illégale a été saisie et renvoyée en RDC.

3 trafiquants de peaux de grands félins ont été arrêtés lors de 2 opérations dans 2 pays. 2 peaux de panthère parmi d'autres peaux ont été saisies et un officier militaire a été arrêté.

Un trafiquant a été arrêté en possession d'une peau de panthère et d'autres objets de contrebande en février, au Sénégal. Le ressortissant burkinabè était également impliqué dans le trafic d'or au Mali. Il a activé plusieurs réseaux de trafic transfrontalier. Il a été arrêté avec une valise dissimulant une peau de panthère, des peaux de crocodiles, d'hyènes, une tête de serval et d'hyène.

2 trafiquants, dont un officier de la Marine, ont été arrêtés avec une peau de léopard en septembre, au Congo. L'adjudant de la marine congolaise a transporté la peau de léopard dans sa voiture jusqu'à Pointe-Noire où il a tenté de vendre la contrebande. Après avoir échoué à conclure un accord de vente, il a contacté un autre trafiquant et tous deux ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de vendre à nouveau la peau. L'adjudant a résisté à son arrestation et il a fallu plusieurs minutes aux gendarmes pour maîtriser le trafiquant violent.

Afin de maximiser l'effet dissuasif, 1 262 articles de presse ont été publiés dans les médias nationaux. La diffusion des articles de presse dans les médias nationaux a été de 41 % sur Internet, 33 % à la radio, 19 % dans la presse écrite et 7 % à la télévision.

Contenu :

Ce rapport fait référence aux actions qui se sont déroulées de la période de janvier jusqu'à fin décembre 2023. Ceci comprend les activités de chaque partie de notre lutte : les investigations, les opérations, les actions dans le domaine juridique, les médias, et les relations externes ; les progrès accomplis dans le développement de notre réseau, une vue d'ensemble de nos opérations d'un point de vue stratégique et leur impact sur la criminalité faunique.

1. Sommaire 2
2. Structure du reseau 7
3. Enquêtes 8
4. Operations d'arrestation 9
   Corruption 10
   Éléphants 12
   Grands Félins 16
   Primates 16
   Pangolins 18
   Oiseaux 19
5. Suivi juridique 20
6. Médias 22
7. Relations extérieures 25
8. Siège et développement du réseau EAGLE 30
9. Photos des affaires choisies 32
Annexe I - résumé des résultats 56
Annexe II - Liste des donateurs 58

2. Structure du reseau

EAGLE : Eco Activists for Governance and Law Enforcement est un réseau dont les membres se trouvent à travers l'Afrique, et qui reproduisent de manière efficace un programme et un modèle opérationnel pour faire appliquer les lois visant à protéger les espèces sauvages. Ce modèle est basé sur celui de LAGA-Cameroun qui a été mis en pratique et testé depuis 2003. Le réseau EAGLE est présent dans huit pays africains et ne cesse de s'étendre. L'objectif principal du réseau EAGLE est de : *Développer l'activisme civile et collaborer avec les gouvernements et la société civile afin d'améliorer l'application de la législation environnementale nationale et internationale, à travers une série d'activités : les investigations, les arrestations, les poursuites judiciaires et la médiatisation. Grâce à ces actions, EAGLE a pour but d'avoir un effet dissuasif fort contre le commerce illégal en matière d'espèces protégées, du bois, et les activités illégales qui s'y rattachent, y compris la corruption.*

L'Unité Centrale de Coordination (CCU) se trouve à Nairobi.

Le réseau EAGLE est présent dans les pays suivants :

1. Cameroun - LAGA
2. République du Congo - PALF
3. Gabon - AALF
4. Togo - EAGLE Togo
5. Sénégal – EAGLE Sénégal
6. Côte d'Ivoire - EAGLE Côte d'Ivoire
7. Ouganda – EAGLE Ouganda
8. Guinée - EAGLE Guinée

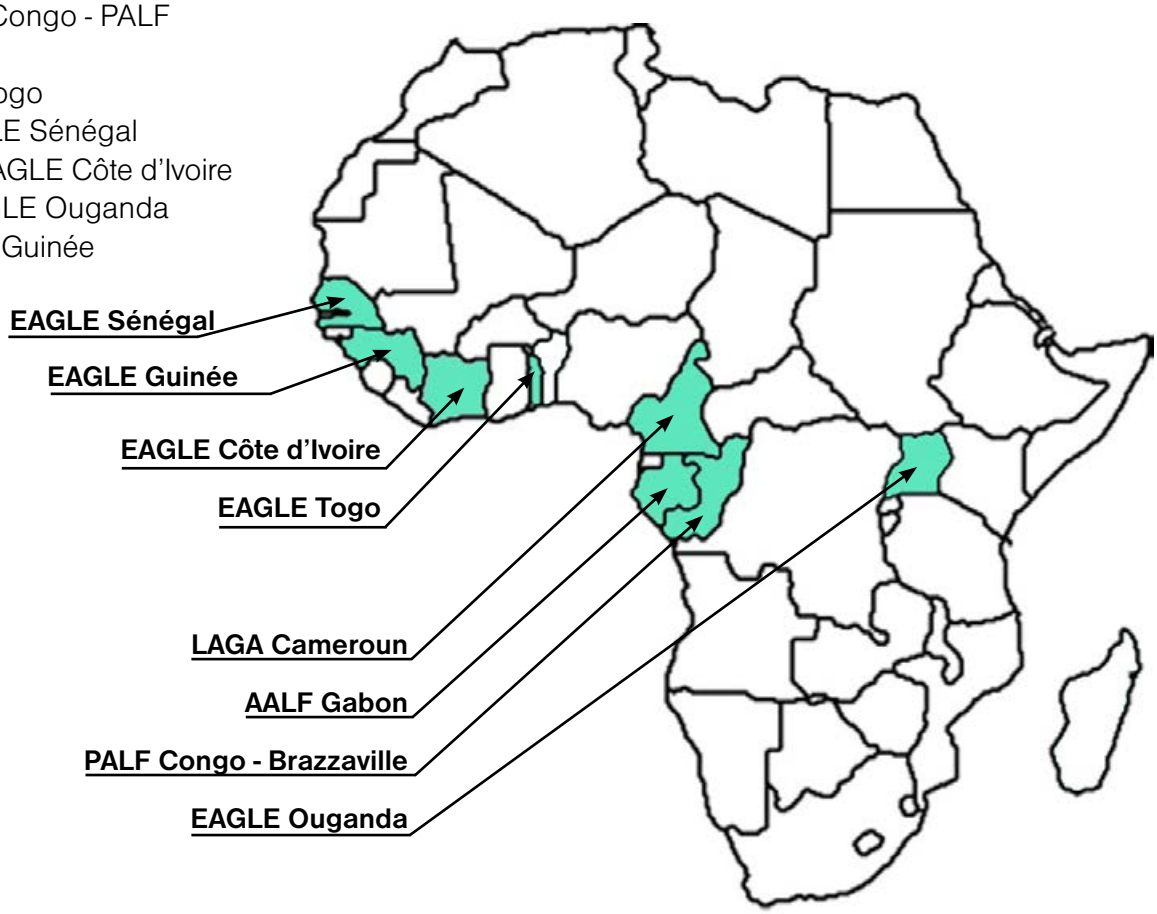

Le réseau EAGLE : LAGA, PALF, AALF, EAGLE Togo, EAGLE Sénégal, EAGLE Côte d'Ivoire
Cameroun, Congo, Gabon, Togo, Sénégal, Côte d'Ivoire

3. Enquêtes

809 missions d'enquête différentes ont été menées dans 6 pays, conduisant à l'arrestation de 90 trafiquants au cours de l'année 2023.

Les enquêtes se sont focalisées sur le trafic d'ivoire, d'oiseaux, de peaux de grands félins et d'écailles de pangolin, ainsi que sur le commerce illégal de primates.

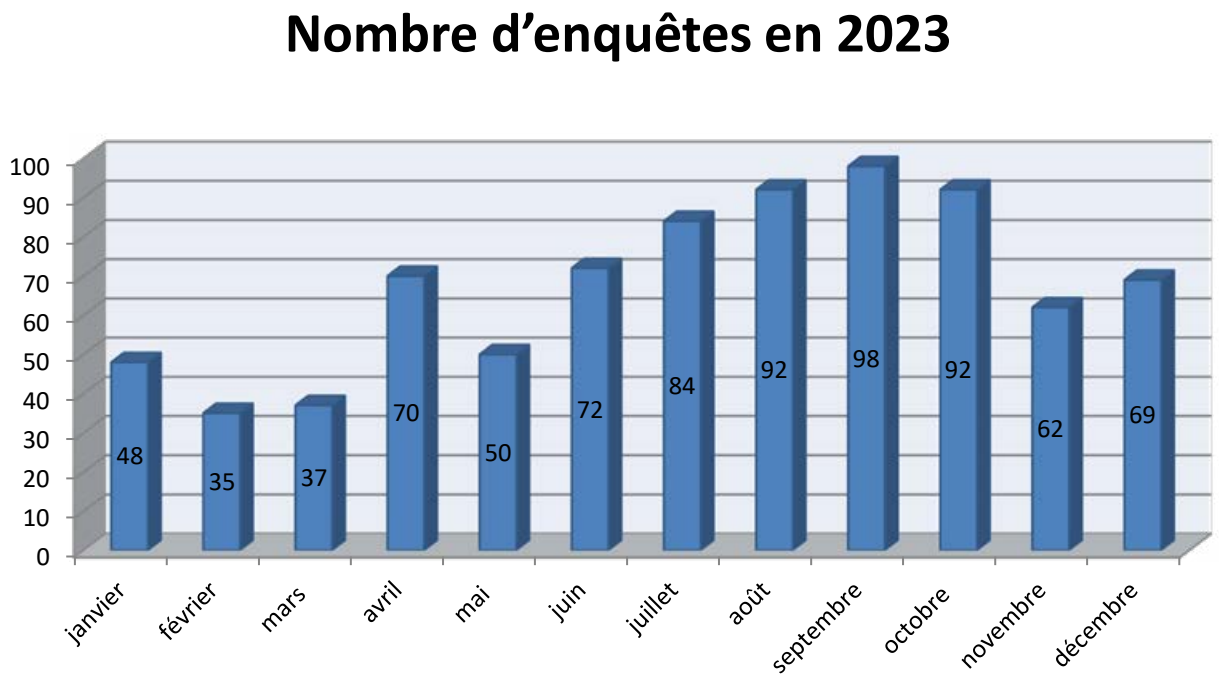

Fig. 1 : Nombre d'enquêtes de janvier à décembre 2023

Des enquêtes ont été menées dans 6 pays et ont donné des résultats significatifs. Les services d'enquête ont bénéficié d'un soutien et d'une assistance constants de la part de la CCU, ce qui a facilité l'échange d'informations et le soutien entre les pays. Un certain nombre d'arrestations transfrontalières ont eu lieu grâce à ces initiatives. Bien qu'il y ait eu une baisse du nombre de missions d'enquête par rapport à l'année dernière, cela s'explique par la nature des enquêtes menées et les défis rencontrés en début d'année. La qualité des enquêtes a été très élevée et certaines d'entre elles ont donné lieu à des opérations de grande qualité. Le recrutement s'est intensifié et des enquêteurs ont été testés dans tous les pays et certains ont rejoint les équipes. Les processus de recrutement se sont poursuivis dans tous les pays pour trouver davantage de bons enquêteurs, en particulier des enquêteurs ayant des profils et des compétences spécifiques.

4. Operations d'arrestation

90 trafiquants d'espèces sauvages ont été arrêtés. Les membres du réseau EAGLE ont réalisé 41 opérations dans 6 pays.

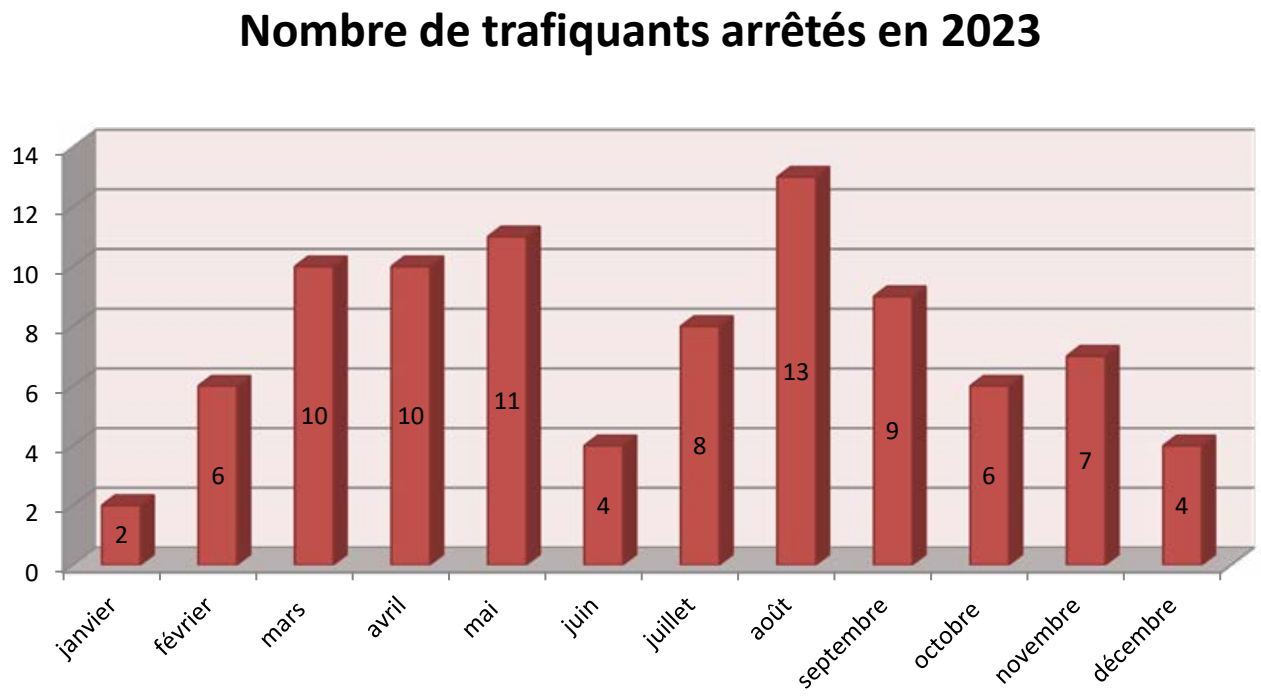

Fig. 2 : Nombre de trafiquants arrêtés entre janvier et décembre 2023

La grande majorité des trafiquants arrêtés – 61 % – étaient des trafiquants d'ivoire et d'autres parties d'éléphants. Le deuxième plus grand nombre était constitué de trafiquants d'écailles de pangolin, avec 16 %. Les trafiquants d'oiseaux arrivent en troisième position avec 13 % de toutes les arrestations. Les trafiquants de primates représentaient 7 % des arrestations, tandis que les trafiquants de peaux de grands félins représentaient 3 %.

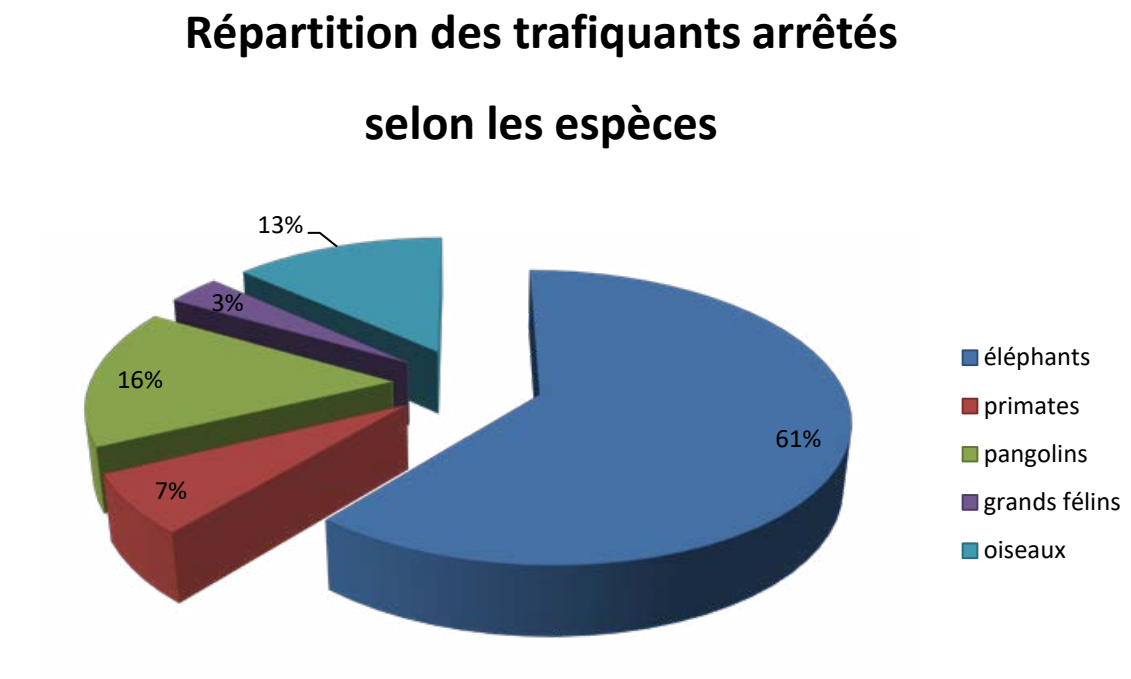

Fig. 3 : Répartition des trafiquants arrêtés selon l'espèce

Corruption

La corruption est répandue à tous les niveaux de la chaine d'application de la loi et du processus judiciaire. Dans 4 cas, la corruption a été constatée et combattue le jour de l'arrestation ou peu après. Un réseau de trafiquants utilisant la corruption pour faciliter le trafic d'ivoire entre le Gabon et le Cameroun a été démantelé et 9 trafiquants ont été arrêtés avec 21 défenses d'éléphants pesant 131 kg. On estime que ce réseau a généré le massacre de milliers d'éléphants, démontrant que la corruption est le principal catalyseur du trafic organisé d'espèces sauvages. 5 trafiquants ont été arrêtés avec 126 perroquets gris à queue rouge dans le cadre d'une opération de répression contre un trafic transnational d'animaux vivants en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Des documents ont montré qu'ils utilisaient la corruption pour faciliter le trafic.

- En avril, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, 5 trafiquants ont été arrêtés avec 126 perroquets gris du Gabon dans le cadre d'une opération de répression contre un réseau transnational de trafic d'animaux vivants. 2 trafiquants ont été arrêtés avec 115 perroquets dont 110 perroquets gris du Gabon à Abidjan. L'un d'eux est un ressortissant sénégalais en voyage d'affaire à Abidjan qui a été arrêté alors qu'il tentait de vendre 91 perroquets gris d'Afrique à Abidjan. Il a dénoncé le fournisseur, un ivoirien, qui stockait les oiseaux dans sa volière dissimulée. En perquisitionnant la quarantaine de celui-ci, d'autres preuves ont démontré

l'étendue et l'ampleur du réseau ainsi que son lien avec le trafic de singes. 3 perroquets robustes (sous espèce) faisant l'objet d'un trafic en provenance d'Afrique du Sud ont également été récupérés. Les perroquets gris du Gabon ont été transportés par la route du Cameroun vers la Côte d'Ivoire par des trafiquants très professionnels qui s'activent dans ce commerce depuis des décennies. Le fournisseur ivoirien faisait du trafic depuis 30 ans. Il s'est procuré les oiseaux au Libéria, au Cameroun, au Nigeria et au Ghana. Il était considéré comme l'un des plus grands grossistes du pays.

- L'enquête longue et méticuleuse a impliqué la collaboration des équipes du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Le domicile du trafiquant sénégalais a été perquisitionné à Dakar dès le lendemain de son arrestation à Abidjan et 3 autres trafiquants ont ainsi été arrêtés à son domicile. 11 perroquets Timneh ont été saisis à Dakar. Des documents ont révélé une corruption systémique avec des « pots-de-vin » inclus dans les factures et un niveau élevé de complicité, y compris la falsification de documents CITES, facilitant ce trafic transnational.
- 9 trafiquants ont été arrêtés avec 21 défenses d'éléphants pesant 131 kg dans le cadre d'une opération de répression contre un important réseau de trafic d'ivoire utilisant des compartiments cachés dans des véhicules en août, au Gabon. La saisie de 21 défenses et de 4 pièces d'ivoire n'est qu'un aperçu des activités régulières de ce vaste réseau opérant depuis de nombreuses années, grâce à des ramifications réparties dans tout le Gabon, mais aussi le Congo, la Guinée équatoriale et le Cameroun et œuvrant tous ainsi dans le trafic d'ivoire entre l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest.
- Ce réseau, dont on estime qu'il est à l'origine de l'abattage de milliers d'éléphants, démontre que la corruption est le principal catalyseur du trafic organisé d'espèces sauvages. L'un de ses chefs a été arrêté au Cameroun il y a 3 ans avec 600 kg d'ivoire, mais a été condamné à une peine ridicule, le renvoyant immédiatement reprendre ses activités illégales.
- Alors qu'il était encore en procès, il s'adonnait à ses activités illégales de collecte d'ivoire dans les pays voisins. La cargaison de 131 kg saisie au Gabon, était en route pour être livrée directement à sa porte. L'impunité due à la corruption et la légèreté des peines infligées aux grands trafiquants restent le principal problème de la criminalité organisée liée aux espèces sauvages.
- En décembre, le Togo a mis fin au commerce illégal régulier de primates. Une cargaison de 40 primates vivants enfermés dans 3 caisses, chacune divisée en 10 minuscules cellules, a quitté la République démocratique du Congo et a atteint le Togo en transit pour rejoindre sa destination finale, la Thaïlande. Après consultation d'EAGLE, la cellule Aéroportuaire Anti Trafic (CAAT) de l'aéroport de Lomé a arrêté et retenu l'expédition. En collaboration avec l'équipe d'EAGLE Togo, les autorités ont relevé les infractions et l'absence de permis CITES pour 7 espèces ainsi que l'absence de permis de réexportation vers la Thaïlande. La cargaison illégale a été saisie et renvoyée en RDC.
- Les primates ont été transportés dans des conditions épouvantables dans de minuscules cellules avec peu d'espace pour bouger. L'un des singes était assis sur le cadavre d'un autre qui était couvert d'excréments.
- La corruption et la complicité sont monnaie courante dans le commerce des animaux vivants, et particulièrement en RDC. Il s'agit d'un test pour la RDC afin de montrer qu'elle a changé en poursuivant enfin les trafiquants à l'origine de cette affaire de commerce illégal de singes.

- La réponse de la RDC a été très décevante en changeant à la dernière minute le plan initial qui était d'emmener les primates directement vers un sanctuaire pour singes. Au lieu de cela, l'exportateur illégal a lui-même transféré les primates au zoo de Kinshasa, où, en raison de négligences et de retards, 13 primates sont morts. À la fin, les 27 primates survivants restants ont enfin été transférés ; 24 au sanctuaire JACK et 3 dans une installation controversée appelée P-WAC.
- Ces événements ont provoqué un remaniement au sein du Bureau de la CITES en RDC en réponse aux allégations de corruption et de complicité, ce qui a déclenché deux notifications CITES aux Parties. Jusqu'à présent, aucune action en justice n'a été intentée par le gouvernement de la RDC contre l'exportateur illégal, comme le prescrit la loi. Et aucun acte de corruption du Bureau de gestion de la CITES n'a été incriminé.
- Au Cameroun, 3 trafiquants ont été arrêtés en mai avec 78 kg d'écailles de pangolin. Alors que les agents de la faune étaient en train d'établir le procès-verbal d'infraction, ils ont subi des pressions de la part des suspects qui ont proposé de l'argent pour que les fonctionnaires puissent mettre fin à la procédure, ce qui a été vigoureusement combattu.

Éléphants

Le trafic d'ivoire et d'autres parties d'éléphants a été l'objectif principal au cours de cette période, entraînant l'arrestation du plus grand nombre de trafiquants dans le réseau Eagle. 55 trafiquants ont été arrêtés pour trafic de défenses d'éléphants et d'autres parties. 26 opérations ont été menées dans 5 pays et 609 kg d'ivoire, dont 110 défenses et 135 pièces d'ivoire, ont été saisies. Quelques exemples sont présentés ici :

- Un trafiquant a été arrêté avec 2 défenses d'éléphant en janvier, au Congo. Il a dissimulé les défenses pendant plus d'une semaine chez la grand-mère d'un de ses complices. Il fait partie d'un réseau très vaste. Il a dénoncé deux autres personnes en fuite. Les efforts se poursuivent pour les retrouver et les faire arrêter.
- Un trafiquant a été arrêté avec 2 défenses d'éléphant en janvier, au Gabon. Il a été arrêté lors d'une tentative de vente des défenses. Il a parcouru environ 20 km avec les défenses dissimulées dans un sac en toile qu'il portait. Il a été arrêté à son arrivée en ville alors qu'il se rendait à pied au lieu de la transaction. 4 morceaux de défenses ont été retrouvés à l'intérieur du sac lors d'une fouille qui a été immédiatement effectuée. Les 4 morceaux d'ivoire correspondent à 2 défenses d'éléphant sectionnées.
- 2 trafiquants d'ivoire, dont un de nationalité ghanéenne, ont été arrêtés avec 2 défenses d'éléphant en février, au Gabon. Un Gabonais a été arrêté avec 2 défenses d'éléphant et il a immédiatement dénoncé l'autre trafiquant, un Ghanéen, qui avait dissimulé les défenses d'éléphant chez lui. Le trafiquant Gabonais est connu de la police pour commerce illégal d'une plante endémique connue pour ses effets psychoactifs et réglementée par la loi. Une perquisition a permis de trouver une bonne quantité de cette plante chez lui. Il est arrivé sur les lieux de la transaction en voiture avec l'ivoire dissimulé dans le coffre du véhicule.

- 3 trafiquants ont été arrêtés avec 11 défenses d'éléphants en février, en Côte d'Ivoire. 2 d'entre eux trafiquaient l'ivoire à l'ouest du pays et collaboraient avec le troisième trafiquant à Abidjan qui stockait l'ivoire et les protégeait. Il a également dissimulé l'ivoire chez lui et a participé à la conclusion de la transaction car ils ont été rapidement arrêtés alors qu'ils tentaient de vendre les 11 défenses des éléphants.
- 5 trafiquants ont été arrêtés avec 4 défenses d'éléphants en mars, au Gabon Ils ont été arrêtés lors de leur tentative de vente des défenses d'éléphants. 4 trafiquants ont été arrêtés à leur arrivée sur les lieux de la transaction dans une voiture transportant l'ivoire. Au cours des interrogatoires, ils ont dénoncé un autre trafiquant qui a également été arrêté. Les défenses étaient dissimulées dans un sac à grains.
- 4 trafiquants ont été arrêtés avec 21 défenses et 13 statues en ivoire et des peaux de lion et de léopard en mars, au Togo. L'opération d'arrestation consistant à saisir 167 kg d'ivoire a été difficile car les trafiquants ont été extrêmement prudents. L'un d'entre eux qui a tenté de s'échapper a été capturé grâce un bon travail d'équipe. Les objets interdits étaient dissimulés dans 2 sacs à grains trouvés dans le coffre d'un véhicule.
- 4 trafiquants ont été arrêtés avec 4 défenses d'éléphant et deux fusils de chasse de calibre 12 en avril, au Gabon. Un trafiquant a été arrêté avec des défenses d'éléphant. Le chauffeur qui a transporté l'ivoire sur les lieux de la transaction a également été arrêté. Le trafiquant a dénoncé deux autres trafiquants qui ont été arrêtés le lendemain. Le réseau étroitement connecté était bien organisé et expérimenté.
- 3 trafiquants, dont un ressortissant burkinabè, ont été arrêtés avec 12 défenses d'éléphants en mai, au Gabon. Le Burkinabè est arrivé sur les lieux de la transaction sur une moto rouge et a déchargé une boîte en carton soigneusement enveloppée avec du ruban adhésif sur le porte-bagages de la moto. La boîte contenait un autre sac où 12 défenses d'ivoire étaient dissimulées. Il a été arrêté peu de temps après et il a dénoncé un autre trafiquant qui a été arrêté quelques heures plus tard. Ils ont tous deux dénoncé le troisième trafiquant, un chef de village. Il a été arrêté 2 jours plus tard.
- 2 trafiquants ont été arrêtés avec 19 kg d'ivoire d'éléphant. Le couple, un homme et une femme, a été arrêté alors qu'il tentait de vendre 4 défenses. Ils ont collaboré dans ce commerce illégal des défenses d'éléphants. La femme a transféré une énorme somme d'argent à l'homme pour lui permettre d'acheter les défenses. Les défenses ont été acheminées au département des Plateaux à Brazzaville, où les trafiquants ont été arrêtés. Ils ont fait preuve d'une prudence experte dans leurs procédures, peu de temps avant leur arrestation. La femme est arrivée la première pour s'assurer que tout était en ordre et l'homme est arrivé plus tard dans une voiture avec les défenses qui étaient cachées dans un sac. La voiture les attendait.
- Un trafiquant a été arrêté avec 4 défenses d'éléphant en juillet, au Gabon. Le trafiquant, un ressortissant burkinabé, a été arrêté peu après son arrivée sur le lieu de la transaction avec un sac à grains contenant les défenses d'éléphant. Le sac était dissimulé parmi des matériaux de construction, dans le coffre d'une voiture. Il a affirmé que les défenses appartenaient à un complice qui est toujours en fuite.
- 3 trafiquants d'ivoire ont été arrêtés avec 6 défenses d'éléphants en juillet, en Côte d'Ivoire. Une très grande paire de défenses pesant 38 kg appartenait à un éléphant tué dans le parc national de Taï - l'un des plus gros mâles restants dans le pays. Les gardes forestiers avaient perdu ses traces depuis janvier

2023. Les trafiquants ont utilisé un taxi pour transporter les défenses, dissimulées dans un sac, jusqu'au lieu de la transaction. Les trafiquants ciblent la population restante d'éléphants et compte tenu des faibles populations restantes dans le pays, il a été surprenant de voir la taille énorme des défenses.

- 9 trafiquants ont été arrêtés avec 21 défenses d'éléphants pesant 131 kg dans le cadre d'une opération de répression contre un important réseau de trafic d'ivoire utilisant des compartiments cachés dans des véhicules en août, au Gabon. La saisie de 21 défenses et de 4 pièces d'ivoire n'est qu'un aperçu des activités régulières de ce vaste réseau opérant depuis de nombreuses années avec des représentants et des ramifications répartis dans tout le Gabon, le Congo, la Guinée équatoriale et le Cameroun, faisant ainsi le trafic d'ivoire entre l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest.
- Ce réseau, dont on estime qu'il est à l'origine de l'abattage de milliers d'éléphants, démontre que la corruption est le principal catalyseur du trafic organisé d'espèces sauvages. L'un de ses chefs a été arrêté au Cameroun il y a 3 ans avec 600 kg d'ivoire, mais a été condamné à une peine ridicule, le renvoyant immédiatement reprendre ses activités illégales.
- 6 opérations ont été menées pour arrêter les trafiquants. La première et la plus cruciale de ces opérations a eu lieu le 8 août, lorsqu'un ressortissant gabonais d'origine camerounaise a été arrêté à Lambarene, dans le centre du Gabon. Il conduisait une voiture avec un complice à l'intérieur. 19 défenses d'éléphant et 4 morceaux d'ivoire d'un poids total de 120 kg étaient dissimulés dans un compartiment caché du véhicule. 18 cartouches de calibre 458, près d'un million de francs CFA en espèces et un titre de séjour expiré appartenant à un trafiquant d'ivoire camerounais bien connu ont également été découverts dans la voiture.
- Le 9 août, un autre trafiquant principal, qui avait déjà été arrêté pour une autre affaire, a été dénoncé et arrêté pour son rôle dans la vente d'une partie de l'ivoire saisi. Le 10 août, un homme clé dans ce réseau de trafic d'ivoire a été arrêté. Il avait facilité une des transactions d'ivoire. Le 11 août, un important trafiquant condamné à des peines de prison ces dernières années a été dénoncé et arrêté à Makokou, dans le nord-est du Gabon. Il était chargé de la collecte de l'ivoire dans l'Est et le Nord-Est du Gabon. Il attendait que les trafiquants arrêtés le 8 août lui livrent d'autres ivoires. Les enquêtes ont conduit à l'arrestation de 4 autres trafiquants et à la saisie de 2 défenses d'ivoire de 11 kg, les 17 et 18 août ; ils étaient tous membre d'un même réseau de trafiquants.
- À différents niveaux, tous ces trafiquants travaillaient dans le même syndicat. On estime que plus de 40 000 dollars ont été dépensés pour acheter de l'ivoire en seulement 9 mois, au moment de leur arrestation. On pourrait estimer à plus d'une tonne d'ivoire échangé en moins d'un an. Un des trafiquant majeur qui a été arrêté en octobre 2020 au Cameroun, avec plus de 600 kg d'ivoire, était occupé par ses activités illégales de collecte d'ivoire dans les pays voisins alors qu'il était encore en procès.
- 4 trafiquants ont été arrêtés avec une défense d'éléphant et 5 morceaux d'ivoire pesant tous plus de 27 kg en septembre, au Congo. Un trafiquant a été arrêté avec une défense d'éléphant ; Il a dénoncé un autre trafiquant qui a conduit à l'arrestation de 3 autres trafiquants avec 5 morceaux d'ivoire lors d'une opération de filature. Il a dissimulé la défense de l'éléphant dans un sac à dos et est arrivé à moto. Il a été appréhendé alors qu'il tentait de vendre la défense d'éléphant. Au cours de l'interrogatoire, il a révélé l'identité du cerveau derrière ce trafic, une femme bien connue qui vit dans une localité appelée Mbomo.

La femme et deux autres trafiquants ont été arrêtés dans les jours qui ont suivi et 5 morceaux d'ivoire ont été saisis.

- Un trafiquant a été arrêté avec une défense d'éléphant coupée en 6 morceaux en octobre, au Congo. Il a été arrêté lors d'une tentative de vente d'ivoire. Il est lié à un trafiquant d'ivoire arrêté en septembre et condamné à deux ans de prison. Il est arrivé sur les lieux de la transaction à bord d'un taxi, portant un sac à provisions multicolore dans lequel les défenses étaient dissimulées. Il était visiblement pressé et a essayé de conclure l'affaire aussi vite que possible.
- Un trafiquant a été arrêté avec 2 défenses d'éléphant en octobre, au Gabon. Il a transporté les défenses d'éléphants depuis Ovan, situé à environ 500 km de Libreville, où il a été arrêté. Il a dissimulé les défenses, découpées en morceaux, dans des espaces à l'intérieur des portières de sa voiture qu'il a conduite à Libreville. À son arrivée à Libreville, il a mis les défenses dans un sac à dos noir et a pris un taxi jusqu'au lieu de la transaction, où il a été arrêté.
- 2 trafiquants ont été arrêtés avec 2 défenses d'éléphants en octobre, au Gabon. Le premier trafiquant a été arrêté alors qu'il tentait de vendre 2 défenses d'éléphant pesant 16 kg. Il est arrivé sur les lieux de la transaction avec les défenses dissimulées dans un sac de sport. Il a dénoncé l'autre trafiquant, son oncle, qui a été arrêté dans la même ville 3 jours plus tard.
- 2 trafiquants ont été arrêtés avec 2 défenses et demie en octobre, au Togo. Les deux hommes résident au Ghana et leur opération de trafic a consisté à transporter de l'ivoire à travers la frontière sur une moto sans numéro d'immatriculation et dissimulé dans des sacs de bananes plantains. Ils ont emprunté des routes fréquentées par les contrebandiers pour faire passer la contrebande à travers les frontières.
- 2 trafiquants ont été arrêtés avec 6 morceaux d'ivoire en novembre, au Congo. Ils se sont montrés violents et ont blessé un agent des forces de l'ordre lors de l'arrestation. Les pièces d'ivoire étaient solidement attachées ensemble et cachées dans un sac à dos dissimulé à l'intérieur d'un taxi que l'un des trafiquant emmenait sur le lieu de la transaction. Ils ont procédé à une inspection approfondie de la zone. L'équipe d'opération est intervenue et les a arrêtés alors qu'ils tentaient de vendre l'ivoire. L'un des trafiquants, qui a observé de loin l'équipe d'opération se concentrer sur les autres, s'est enfui. Des efforts sont en cours pour l'arrêter.
- Un trafiquant a été arrêté avec 2 défenses d'éléphant en novembre, au Gabon. Le ressortissant camerounais a été arrêté alors qu'il tentait de vendre les défenses. Il a dissimulé les défenses dans un vieux sac de riz et a utilisé un taxi pour se rendre au lieu de la transaction.
- Un important trafiquant a été arrêté à Dakar avec 2 défenses d'éléphant et 80 objets en ivoire sculpté lors d'une opération de répression contre un réseau de trafiquants transnational en novembre, au Sénégal. La saisie comprenait également 18 dents de léopard et de nombreuses peaux d'animaux sauvages. La contrebande était cachée dans des sacs en plastique qui étaient conservés à l'intérieur d'un sac de riz. Le sac était dissimulé dans le coffre d'un taxi qui l'a transporté jusqu'au lieu de la transaction où il a été arrêté.

- Un trafiquant a été arrêté avec 7 défenses d'éléphant en décembre, au Congo. Le trafiquant était un prêtre religieux ; il transportait l'ivoire dans une valise et un sac. Il a parcouru plus de 400 km jusqu'à Pointe-Noire, où il a été arrêté, avec les défenses d'éléphant dissimulées. Il avait également dissimulé un marteau qui était probablement là pour se défendre au cas où cette affaire tournerait mal pour lui.

Grands félins

3 trafiquants de peaux de grands félins ont été arrêtés lors de 2 opérations dans 2 pays. 2 peaux de léopard saisies parmi d'autres peaux d'animaux sauvages et un officier de la Marine arrêté. Les arrestations sont présentées ici :

- Un trafiquant a été arrêté en possession d'une peau de léopard et d'autres objets de contrebande en février, au Sénégal. Le trafiquant qui est un ressortissant burkinabé est également impliqué dans le trafic d'or au Mali. Il a activé plusieurs réseaux de trafic transfrontalier. Il a été arrêté avec une valise dans laquelle était dissimulée une peau de léopard, des peaux de crocodiles, une tête de serval ainsi qu'une peau et une tête d'hyène.
- 2 trafiquants, dont un officier de la Marine, ont été arrêtés avec une peau de léopard en septembre, au Congo. L'adjudant de la Marine Congolaise a transporté la peau de léopard dans sa voiture jusqu'à Pointe-Noire où il a tenté de la vendre. Après avoir échoué à conclure un accord avec l'acheteur, il a contacté un autre trafiquant, et tous deux ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de vendre à nouveau la peau. L'adjudant a résisté à son arrestation et il a fallu plusieurs minutes aux gendarmes pour maîtriser le trafiquant violent. Les trafiquants ont fait preuve d'une grande prudence lors de la transaction illégale et avaient placé un trafiquant infiltré pour surveiller toute activité suspecte sur les lieux de la transaction. L'agent d'infiltration s'est enfui lorsqu'il a découvert que l'arrestation était en cours.

Primates

6 trafiquants de primates ont été arrêtés. 4 au Cameroun et 2 en Côte d'Ivoire. 2 bébés chimpanzés, un mandrill, un drill ont été secourus et une énorme cargaison de 40 primates saisis au Togo et renvoyés en RDC.

- Un trafiquant de primates a été arrêté et un bébé chimpanzé a été secouru ; 2 autres trafiquants ont été arrêtés avec un jeune mandrill en août, au Cameroun. Le trafiquant de singes a été arrêté alors qu'il tentait de vendre le chimpanzé. L'animal avait été enchaîné et mis en cage aux côtés d'un chien dans la maison du trafiquant. La petite femelle était frêle et si agressive qu'elle avait l'air d'avoir souffert d'un profond traumatisme. Le trafiquant a raconté qu'il avait essayé de vendre le chimpanzé à un gouverneur. Le mandrill a été repéré dans la rue par l'équipe d'arrestation. Le trafiquant a été arrêté et un deuxième trafiquant a été placé en garde à vue au poste de police après qu'il s'y soit présenté sur convocation.

- Un trafiquant de primates a été arrêté et un drill a été sauvé en novembre, au Cameroun. Le très jeune drill, un primate en voie de disparition, stressé et agité, était attaché avec une corde à la taille. Le trafiquant, qui travaille pour une municipalité, a transporté la cage avec le drill à l'intérieur sur sa moto . Il attendait un autre approvisionnement de bébé primate mais il a été tué lorsque des braconniers locaux ont abattu sa mère.
- 2 trafiquants de singes ont été arrêtés et un bébé chimpanzé sauvé lors d'une opération de répression contre un réseau criminel transnational en novembre, en Côte d'Ivoire. Ce réseau criminel trafiquait des singes du Libéria, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée vers la Chine et les pays du Golf arabe. Les trafiquants ont utilisé un modus operandi similaire à des réseaux précédemment démantelés en Guinée. Des singes ont été exportés clandestinement sous le couvert d'un commerce légal d'animaux vivants et des liens avec certains des plus grands trafiquants de singes connus en Afrique qui font déjà l'objet d'une enquête. Le bébé chimpanzé a fait l'objet d'un trafic du Libéria vers la Côte d'Ivoire. Il a été acheminé à Abidjan la nuit précédant l'arrestation et transporté dans une caisse conçue pour transporter deux chimpanzés à la fois.
- Le Togo a mis fin à la contrebande de 40 primates en décembre. Une cargaison de 40 primates vivants enfermés dans 3 caisses, chacune divisée en 10 minuscules cellules, a quitté la République démocratique du Congo et a atteint le Togo en transit, alors que leur destination finale était la Thaïlande. Après consultation d'EAGLE, le CAAT de l'aéroport de Lomé a stoppé la réexpédition. En collaboration avec l'équipe d'EAGLE Togo, les autorités ont déterminé les infractions et l'absence de permis CITES pour 7 espèces de singes et de l'absence de permis de réexportation. La cargaison illégale a été saisie et renvoyée en RDC. Les primates ont été transportés depuis la RDC dans des conditions épouvantables, dans des cellules minuscules avec très peu d'espace pour se déplacer. L'un des singes était assis sur le cadavre d'un autre qui était couvert d'excréments. La corruption et la complicité sont monnaie courante dans le commerce d'animaux vivants et particulièrement en RDC. Il s'agit d'un test pour la RDC afin de démontrer qu'elle a changé en poursuivant enfin devant les juridictions les trafiquants à l'origine de cette affaire. La réponse de la RDC a été très décevante, changeant à la dernière minute le plan prévu qui était d'emmener les primates directement dans un sanctuaire pour singes. Au lieu de cela, l'exportateur illégal a lui-même transféré les primates au zoo de Kinshasa, où, en raison de négligences et de retards, 13 primates sont morts. Finalement les 27 primates survivants restants ont été transférés ; 24 au sanctuaire JACK et 3 dans une installation controversée appelée P-WAC. Ces événements ont provoqué un remaniement au sein du Bureau de la CITES en RDC en réponse aux allégations de corruption et de complicité ; ce qui a déclenché deux notifications CITES aux Parties. Jusqu'à présent, aucune action en justice n'a été intentée par le gouvernement de la RDC pour poursuivre l'exportateur illégal, comme le prescrit la loi. Et aucun délit de corruption du Bureau de gestion de la CITES n'a été traité.

Pangolins

14 trafiquants d'écailles de pangolin ont été arrêtés lors de 5 opérations. Plus de 300 kg d'écailles de pangolins ont été saisis. Le pangolin est actuellement considéré comme le mammifère le plus trafiqué au monde. Les exemples sont présentés ici :

- Un trafiquant a été arrêté avec 55 kg d'écailles de pangolin en avril, au Cameroun. Il a parcouru 41 km avec le sac d'écailles de pangolin attaché à sa moto. Il a été arrêté lorsqu'il est arrivé sur les lieux de la transaction et a tenté de vendre les écailles de pangolin. L'opération est intervenue à l'issue d'une longue enquête qui a permis de traquer et de surveiller le trafiquant de pangolins, qui avait l'expérience de ce commerce illégal. Il a activé une foule de petits trafiquants dans plusieurs villages, qui lui ont fourni des écailles de pangolins.
- 5 trafiquants ont été arrêtés avec 53 kg d'écailles de pangolin et une dent d'hippopotame en mai, au Congo. Ils ont été arrêtés lors d'une opération complexe qui a nécessité beaucoup de patience et d'initiatives de la part de l'équipe d'arrestation. Certaines des écailles étaient issues de l'espèce du pangolin géant, la plus rare. Les criminels ont également été pris en flagrant délit de trafic de deux minéraux - le cinabre rouge (sulfure de mercure) et le cinabre blanc (sulfate de mercure), celui-ci étant extrêmement lucratif dans le trafic et toxique, même par simple inhalation.
- 3 trafiquants ont été arrêtés avec 78 kg d'écailles de pangolin en mai, au Congo. Ils ont été prudents, ont essayé un certain nombre de manœuvres et sont venus sans les écailles de pangolin jusqu'au lieu de la transaction. Ils ont mélangé les écailles et les ont gardées dans un seul sac qui a été transporté sur une moto. Ils connaissaient très bien le commerce illégal de pangolin et ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour éviter d'être arrêtés.
- 2 trafiquants ont été arrêtés avec 47 kg d'écailles de pangolin en juillet, au Cameroun. Les écailles provenaient de pangolins géants, une espèce en voie de disparition. Les trafiquants ont pris des mesures pour éviter d'être arrêtés et ont utilisé une moto pour se déplacer. Ils ont transporté les écailles de pangolin dans un sac et se sont déplacés avec hésitation, conscients des risques de leur activité illégale. Les écailles de pangolin ont été prélevées sur des pangolins géants abattus et braconnés le long de la rivière Sanaga, qui est la plus longue rivière du pays.
- 3 trafiquants ont été arrêtés avec 91 kg d'écailles de pangolin lors d'arrestations consécutives en septembre, au Cameroun. 2 trafiquants ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de vendre un sac d'écailles de pangolin. Un troisième trafiquant a été arrêté immédiatement après son arrivée dans la ville où l'arrestation a eu lieu. Il a transporté les écailles de pangolin sur une moto depuis une localité voisine. Ils étaient liés et organisés à un niveau très élevé dans le trafic d'écailles de pangolin dans la région. Ils avaient des liens avec de petits trafiquants d'écailles de pangolin. Le trafic d'espèces sauvages est monnaie courante dans la région qui a toujours été faible en matière d'application de la loi sur les espèces sauvages. Avant qu'une route ne soit goudronnée et qu'un pont ne soit construit sur la rivière Sanaga, il était très difficile d'y accéder pour une surveillance accrue et le trafic d'espèces sauvages était intense. La tendance semble s'inverser pour les trafiquants et quelques opérations ont été menées dans des villes pas trop éloignées du fleuve Sanaga.

Oiseaux

12 trafiquants d'oiseaux ont été arrêtés au Congo, en Côte d'Ivoire et au Sénégal où un réseau de trafiquants de perroquets ayant des liens internationaux a été démantelé. Des centaines de perroquets, y compris des perroquets de Timneh, ont été sauvés :

- 4 trafiquants ont été arrêtés avec 45 perroquets gris du Gabon en juin, au Congo. Le réseau, dont un ressortissant de la RDC, trafiquait à travers la RDC et le Congo. Ils sont arrivés sur les lieux de la transaction à bord d'un taxi. Les perroquets ont été transportés dans des cages de fortune dans le coffre de la voiture. Ils avancèrent prudemment alors que l'un d'entre eux était à la traîne, jouant ainsi le rôle d'agent de couverture. Les perroquets étaient entassés dans deux cages. Les perroquets ont été emmenés à l'Institut Jane Goodall pour des soins appropriés avant d'être relâchés dans la nature.
- 5 trafiquants arrêtés avec 126 perroquets gris du Gabon et Timneh dans le cadre d'une opération de répression contre un trafic transnational d'animaux vivants en Côte d'Ivoire et au Sénégal en avril.
- 2 trafiquants ont été arrêtés avec 115 perroquets, dont 110 perroquets gris du Gabon et Timneh à Abidjan. L'un d'eux est un ressortissant sénégalais qui a été arrêté alors qu'il tentait de vendre 91 perroquets gris du Gabon à Abidjan. Il a dénoncé le fournisseur, un ivoirien, qui stockait les oiseaux dans sa volière cachée. En perquisitionnant la quarantaine, d'autres preuves ont été trouvées sur l'étendue et l'ampleur du réseau et son lien avec le trafic de singes. 3 perroquets du Cap faisant l'objet d'un trafic en provenance d'Afrique du Sud ont également été récupérés.
- Les perroquets gris du Gabon ont été transportés par la route, du Cameroun vers la Côte d'Ivoire par des trafiquants hautement professionnels qui font ce commerce illégal depuis des décennies. Le fournisseur ivoirien faisait du trafic depuis 30 ans. Il s'est procuré des oiseaux au Libéria, au Cameroun, au Nigeria et au Ghana. Il était considéré comme l'un des plus grands grossistes du pays.
- Grâce à la collaboration du réseau Eagle, l'enquête longue et méticuleuse a impliqué l'équipe du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Le domicile du trafiquant sénégalais a été perquisitionné à Dakar et 3 autres trafiquants ont été arrêtés et 11 perroquets Timneh saisis. Des documents ont révélé une corruption systémique avec des « pots-de-vin » inclus dans les calculs de facturation et un niveau élevé de complicité, y compris la falsification de documents CITES, facilitant ce trafic transnational.
- 3 trafiquants arrêtés alors qu'ils tentaient de faire le commerce d'un aigle africain à Pointe Noire. Le rapace a été emmené à l'Institut Jane Goodall pour y recevoir les soins appropriés.

5. Suivi juridique

Les équipes juridiques du réseau EAGLE dans 6 pays ont suivi les affaires judiciaires des 90 trafiquants arrêtés. Toutes les affaires judiciaires ont été suivies pour lutter contre la corruption et garantir l'application des peines d'emprisonnement. 84 % des trafiquants arrêtés sont restés derrière les barreaux depuis leur arrestation et pendant leur procès.

Au cours de l'année, 65 trafiquants ont été poursuivis et 38 d'entre eux ont été condamnés à diverses peines d'emprisonnement. La majorité des 27 autres trafiquants ont été condamnés à des peines de prison avec sursis et/ou à des amendes et dommages et intérêts. Cette année a été marquée par une grève des magistrats au Gabon limitant le nombre de procédures judiciaires qui ont réussi à atteindre le stade du jugement, dans un pays qui a un très bon bilan en matière de poursuites jusqu'à la prison. Néanmoins, de bonnes sanctions dissuasives ont été infligées au Gabon et au Congo. Voici quelques exemples de bonnes décisions de justice :

- 3 trafiquants d'ivoire ont été condamnés à 6 mois de prison en février, au Togo. Ils ont été arrêtés le 12 novembre 2022 avec deux défenses d'éléphant.
- 2 trafiquants ont été condamnés à 2 ans de prison en mars, au Congo. Ils ont été arrêtés en mai 2022 avec 2 défenses en ivoire. L'un d'eux est un ressortissant malien et le second un récidiviste qui a été condamné au moins deux fois pour des infractions similaires.
- Un trafiquant d'écailles de pangolin a été condamné à 6 mois de prison en juin, au Cameroun. Il a été arrêté en avril avec 55 kg d'écailles de pangolin.
- 2 trafiquants d'ivoire ont été condamnés à 2 ans de prison en juillet, au Congo. Ils ont été arrêtés le 21 septembre 2022 avec deux défenses d'éléphant.
- Un trafiquant d'écailles de pangolin condamné à 6 mois de prison en octobre, au Cameroun. Il a été arrêté en juillet avec 47 kg d'écailles de pangolins.
- Un trafiquant d'ivoire a été condamné à 2 ans de prison en octobre, au Congo. Il a été arrêté en septembre avec 2 défenses d'éléphant.
- 2 trafiquants ont été condamnés à un an et quatre mois de prison en novembre, au Gabon. Ils ont été arrêtés en juin avec 13 défenses d'éléphant et une peau de léopard.
- Un trafiquant d'ivoire a été condamné à un an et demi de prison en décembre, au Congo. Il a été arrêté en septembre avec 7 défenses d'éléphant.
- 2 trafiquants d'ivoire ont été condamnés à un an et deux mois de prison en décembre, au Gabon. Ils ont été arrêtés en octobre avec 2 défenses d'éléphants pesant plus de 16 kg.

- Un trafiquant d'ivoire a été condamné à un an de prison en décembre, au Gabon. Il a été arrêté en juillet avec 4 défenses d'éléphant.
- 5 trafiquants d'ivoire arrêtés par la gendarmerie en novembre, ont été condamnés à 2 ans de prison en décembre, au Gabon. Ils ont été arrêtés avec une défense d'éléphant et l'affaire a été suivie par l'équipe juridique.

6. Médias

L'utilisation des médias pour informer le public que la loi est activement appliquée maximise la valeur dissuasive de nos actions et augmente les risques pour les trafiquants potentiels de se retrouver en prison.

Afin d'avoir un effet dissuasif, 1 262 articles de presse ont été publiés dans les médias nationaux.

La diffusion des articles dans les médias nationaux a été de 41 % sur Internet, 33 % à la radio, 19 % dans la presse écrite et 7 % à la télévision.

Les membres du réseau EAGLE sont également apparus sur la scène médiatique internationale et plusieurs articles internationaux ont été publiés.

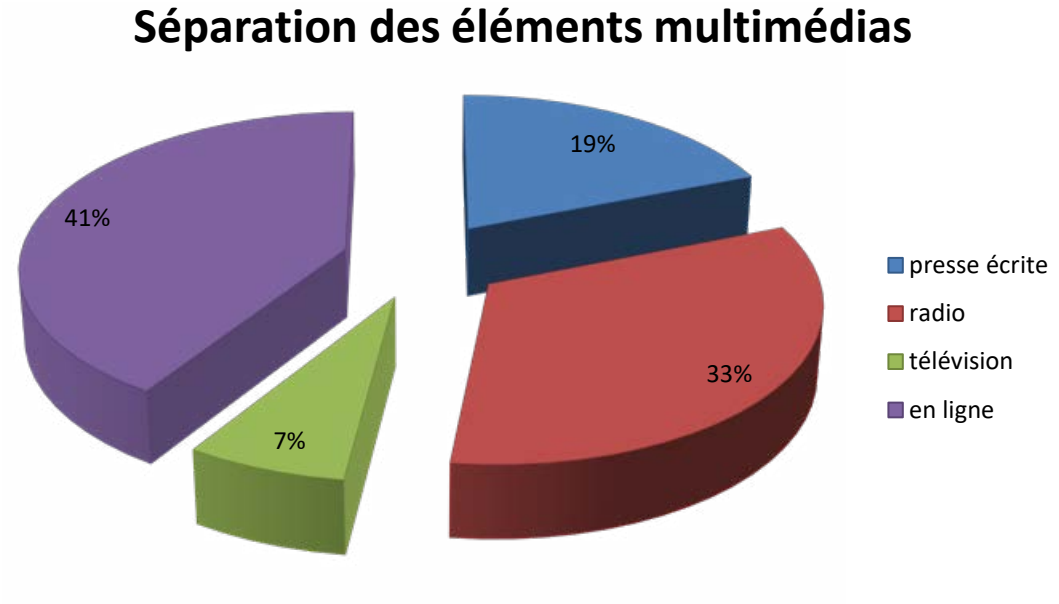

Fig. 4 : Séparation des éléments multimédias

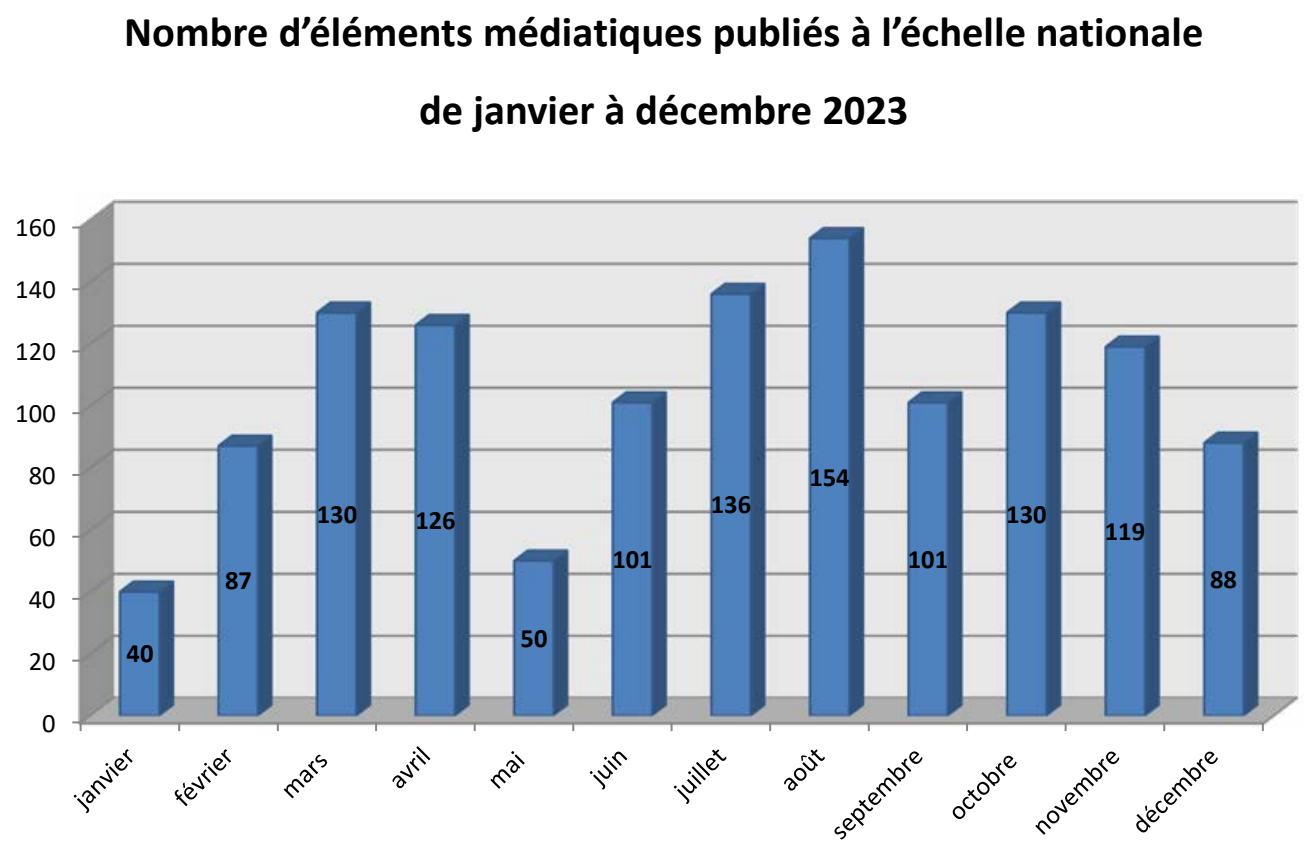

Fig. 5 : Nombre d'articles publiés dans les médias à l'échelle nationale de janvier à décembre 2023

Médias internationaux :

- Au Gabon, en février, le coordinateur des activités et un conseiller juridique ont participé à un atelier visant à fournir aux journalistes des outils pour mieux aborder les questions de criminalité environnementale dans le pays. Au cours de l'événement, le coordinateur des activités a été invité à parler du trafic d'espèces sauvages et le conseiller juridique a fait une présentation sur l'exploitation forestière illégale. L'événement était organisé par l'Agence américaine pour les médias mondiaux.
- *Ivory trafficking and Poaching*, un documentaire percutant sur le travail de Conservation Justice pour lutter contre le trafic d'ivoire, a été lancé en février. Maxime Ginolin, activiste et cinéaste français, et son partenaire Guillaume Martinez, caméraman, monteur et compositeur, ont produit le documentaire qui capture l'impressionnant travail de terrain pour mettre fin au commerce illégal lucratif et de grande envergure de l'ivoire et révèle les dessous du trafic international.

- Lors de leur séjour au Gabon en mai 2023, alors qu'ils risquaient leur vie, les deux partenaires du documentaire télévisé ont suivi l'équipe de coordination et des informateurs infiltrés pour aider à arrêter les trafiquants qui massacrent les éléphants de forêt depuis des décennies. Conservation Justice (l'équipe du Gabon) a été fondée par Luc Mathot qui est l'un des directeurs fondateurs du réseau EAGLE. Au cours des 12 dernières années, plus de 500 trafiquants d'espèces sauvages, principalement des trafiquants d'ivoire, ont été arrêtés et condamnés grâce au partenariat entre Conservation Justice et les autorités gabonaises.
- Maxime Ginolin est également le réalisateur d'un film choquant, « Grosse » qui a reçu plus de 7 millions de vues sur You tube. Il est très impliqué depuis plusieurs années dans l'activisme pour les droits des animaux. Il a filmé dans des abattoirs, des trafics illégaux et des sacrifices religieux. Il réalise le premier film de fiction français sur l'abattage des animaux « Le Jugement ». Ces nombreux sujets nourrissent son récit et l'ont amené à donner des conférences dans des universités telles que la Sorbonne, l'Université des Sciences de Marseille et la Conférence Nationale des Droits des Animaux à Los Angeles. Lui et son équipe de MagiCJacK Production se spécialisent depuis plus de 10 ans dans la production de films socialement engagés.
- L'arrestation de 9 trafiquants d'ivoire dans le cadre d'une opération de répression contre un important réseau de trafic d'ivoire en août, au Gabon, a été largement relayée par les médias internationaux. Quelques liens :

  Lien vers le site EXPRESS

  Lien vers le site RFI

  Lien vers le site AllAfrica
- L'interview du directeur adjoint de LAGA a été publiée en novembre, dans Afrive, un magazine international qui se focalise sur le développement durable en Afrique. L'entretien a porté sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

7. Relations extérieures

L'un des principaux objectifs du réseau EAGLE est d'établir une relation d'égal à égal avec le gouvernement, ce qui constitue une exception par rapport aux relations normales entre les ONG et le gouvernement et de se concentrer sur la lutte contre la corruption, d'assurer une application efficace de la loi et d'en tirer des conséquences en cas de non-application de la loi. Pour ce faire, nous favorisons les relations gouvernementales et mobilisons la communauté internationale pour assurer la bonne gouvernance et l'application des lois, tout en faisant passer des messages internationaux de changement plus large au sein du réseau EAGLE. Favoriser les relations d'EAGLE Network avec les ambassades et les autres membres de la communauté internationale est donc d'une grande importance dans le domaine sensible de l'application de la loi. Au cours de cette année, les activistes d'EAGLE ont tenu de nombreuses réunions avec les autorités internationales, des responsables gouvernementaux à l'intérieur et à l'extérieur de leurs pays et des réunions avec des chefs traditionnels. Les activistes ont coopéré avec des ONG locales et internationales, ont participé à des conférences nationales et internationales et ont organisé et dispensé plusieurs formations.

Cameroun

- Le directeur adjoint a participé à un atelier de planification de la conservation des pangolins, qui a réuni les parties prenantes de la conservation des pangolins en mars, au Ghana. L'atelier s'est focalisé sur l'élaboration d'un plan d'action régional pour la conservation du pangolin en Afrique de l'Ouest, qui sera validé et adopté par les États de l'aire de répartition du pangolin et d'autres parties prenantes de la conservation du pangolin. Il fait partie d'un groupe de travail sur le rôle des forces de l'ordre dans la conservation des pangolins.
- Il a tenu une réunion en mai avec 3 responsables du ministère Américain de la Justice et de l'Agriculture pour discuter de l'application de la loi sur les espèces sauvages et de l'exploitation forestière illégale dans le pays.
- Le directeur adjoint s'est entretenu avec Lisa Hywood, directrice fondatrice de la Fondation Tikki Hywood, qui était en visite au Cameroun en juin. Les discussions ont porté sur les domaines de collaboration possibles pour renforcer la lutte contre le trafic de pangolins.
- Le directeur adjoint et le chef du département juridique ont participé à une réunion avec des responsables de la faune qui a porté sur le protocole d'accord qui sera signé avec le ministère des Forêts et de la Faune en juillet.

République du Congo

- En janvier, la Coordinatrice a tenu des réunions avec plusieurs responsables de la faune, de la gendarmerie et de la justice sur la préparation et l'arrestation d'un trafiquant. Elle s'est entretenue avec l'attaché de sécurité intérieure de l'ambassade de France et le Commandant de l'unité de détachement 94 de l'Office Central Français de Lutte contre les Infractions Environnementales et de Santé Public. Ils ont discuté de la possibilité de créer une unité spécialisée au sein de la gendarmerie et des possibilités de formation.
- La Coordonnatrice a rencontré un membre du Parlement lors de 2 séances de travail pour discuter de la criminalité liée aux espèces sauvages et des questions environnementales dans le pays en février.
- La Coordonnatrice a été invitée en mars par l'Ambassadeur des États-Unis à une réception organisée à l'occasion de l'entrée en fonction du nouveau Directeur résident de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) pour le Congo Brazzaville, à qui elle a brièvement présenté le projet. Au cours de l'événement, elle s'est entretenue avec l'ambassadeur des États-Unis, l'ambassadeur de l'UE et l'ambassadeur d'Italie.
- La Coordinatrice a rencontré le Chef de la Brigade de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages d'INTERPOL pour la RD Congo en mars. Ils ont discuté des opérations, des moyens de relancer et d'améliorer la collaboration sur les dossiers en cours.
- La Coordinatrice a participé au Forum de partenariat UE-Congo et au sommet des trois bassins. Au cours de ces deux événements, elle a rencontré et discuté brièvement avec plusieurs responsables diplomatiques, gouvernementaux et d'ONG, notamment l'ambassadeur d'Allemagne au Congo, entre autres en octobre.
- Le Coordinateur et le Chef de l'Equipe Juridique ont fait des présentations sur le cadre juridique et les stratégies de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages au Congo lors d'une formation à l'Ecole de la Gendarmerie Nationale en novembre.

Gabon

- Le Directeur Exécutif et le Coordinateur des Activités ont rencontré et échangé avec le Directeur de Cabinet du Ministre des Eaux et Forêts, le Directeur des Investigations à la Direction de la Recherche Générale (DGR), le Directeur de Cabinet du Commandant en Chef de la Gendarmerie Nationale et le Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie Départementale, le Directeur Technique de l'Agence des Parcs Nationaux (ANPN) et le Directeur Général de la Faune et des Aires Protégées en janvier. Les réunions ont été axées sur la lutte contre le trafic d'espèces sauvages et le renforcement de la collaboration.
- En janvier, ils ont rencontré l'ambassadeur des États-Unis et le chef de la délégation de l'Union européenne pour discuter de la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

- Le coordonnateur des activités s'est rendu aux États-Unis où il a reçu une formation sur les techniques d'enquête, la planification des missions, la collecte de données sur le terrain, la gestion d'équipe et la sécurité pendant les opérations en avril.
- Le Directeur de Conservation Justice a participé à une réunion organisée par l'UE qui a réuni plusieurs organisations de protection de la nature à Bruxelles en avril. La réunion s'est concentrée sur la compréhension des activités des organisations dans la lutte contre le trafic d'espèces sauvages afin de permettre à l'UE de façonner ses futurs programmes. Il a fait une présentation sur EAGLE et la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages au cours de la réunion.
- Le Directeur exécutif et le Coordinateur régionale de Conservation Justice ont rencontré le Directeur de Cabinet du Ministre de la Justice ainsi que des responsables de la gendarmerie et de la sécurité à Brazzaville sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en juillet
- Le Directeur exécutif a rencontré respectivement le Directeur général de la faune et des aires protégées, le Directeur de la gestion de la faune, le Directeur adjoint de l'environnement et le Secrétaire général des eaux et forêts en septembre. Plusieurs questions ont été abordées, notamment la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le renforcement de la collaboration.
- Il a tenu une réunion avec le ministre des Eaux et Forêts, en présence du directeur général de la faune et des aires protégées, pour renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en octobre.

Togo

- Le Coordinateur par intérim a tenu une réunion avec le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement Territorial pour discuter des questions liées à l'enregistrement d'EAGLE Togo et à la criminalité liée aux espèces sauvages dans le pays en février.
- En avril, il s'est entretenu avec le Chef de la Division des aires protégées et de la faune sauvage et le point focal de la CITES pour discuter de la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages.
- Il a rencontré et a discuté avec plusieurs responsables diplomatiques américains lors de la cérémonie d'adieu de l'ancien chef des affaires politiques et économiques à l'ambassade des États-Unis en mai. Les discussions ont porté sur EAGLE Togo et la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.
- À l'occasion de l'événement marquant l'indépendance des États-Unis, le Coordonnateur par intérim a eu de brèves discussions en juin avec l'Ambassadeur des États-Unis, le Premier Secrétaire et Chef de l'équipe chargée des infrastructures et de l'environnement de la délégation de l'Union européenne, un chargé de programme du PNUD, le Procureur près la Cour constitutionnelle, le Procureur de la Haute Cour de Lomé et le Directeur central de la police judiciaire. Il a mis l'accent sur les activités d'EAGLE Togo et le renforcement de la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

- Il a tenu une réunion avec le chef de la délégation de l'Union européenne au Togo pour renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité et la corruption liées aux espèces sauvages. Il a présenté le réseau EAGLE en général et le projet EAGLE Togo en particulier au mois d'août. Au cours des discussions, il s'est concentré sur les importantes opérations d'application de la loi sur les espèces sauvages menées dans le pays.
- Il s'est entretenu en novembre avec le directeur de la prévention de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions connexes (HAPLUCIA) afin de renforcer la collaboration dans la lutte contre la corruption et la criminalité liée aux espèces sauvages.

Sénégal

- L'équipe a présenté divers modules sur la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages lors de 3 sessions de formation organisées en mai dans le parc national du Niokolo Koba à l'intention de 29 responsables du parc. Les formations ont porté sur la criminalité liée aux espèces sauvages, la loi sur les espèces sauvages, les techniques d'identification et de dissimulation de la contrebande d'espèces sauvages, la rédaction de procès-verbaux d'infraction et les droits de la défense.
- La Coordinatrice et le Chef du Département juridique ont participé au mois d'août à la formation et présenté plusieurs modules sur le trafic de faune aux chefs des unités aéroportuaires de lutte contre le trafic de faune du Sénégal, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Togo.
- La Coordinatrice a fait une présentation sur la corruption et la criminalité liée aux espèces sauvages lors de la 34e réunion du Groupe de travail d'Interpol sur la criminalité liée aux espèces sauvages, qui s'est tenue en décembre à Lyon. La session a réuni 165 personnes de 56 nationalités, dont 145 représentants du gouvernement et 20 ONG, dont EAGLE.

Côte d'Ivoire

- Le Coordinateur a participé à un atelier régional à Accra, au Ghana, sur la conservation des pangolins en Afrique de l'Ouest en mars. L'atelier a réuni des acteurs de la conservation des pangolins en Afrique et à l'étranger. Le résultat de l'atelier a été l'ébauche d'un plan d'action ambitieux pour la conservation des 3 espèces de pangolins africains présentes en Afrique de l'Ouest. Aux côtés du directeur adjoint de LAGA, il faisait partie du panel qui a discuté du rôle des forces de l'ordre dans la conservation des pangolins.
- Le Coordinateur a tenu une réunion avec le Directeur général des Forêts et de la Faune sur les questions liées à la collaboration avec le Ministère. Les discussions ont également porté sur les perroquets saisis en avril.
- Le Coordinateur et un conseiller juridique ont rencontré le conseiller technique du ministère de la Justice en mai. Les discussions ont porté sur les activités de l'EAGLE et l'application de la loi sur la faune sauvage dans le pays.

- Le Coordinateur a également rencontré le chargé de programme en charge des questions environnementales de la délégation de l'Union européenne pour présenter le travail d'EAGLE Côte d'Ivoire et discuter des défis du trafic d'espèces sauvages en juillet.
- En août, le Coordinateur a rencontré le responsable politique de l'ambassade des États-Unis pour discuter de l'application de la loi sur les espèces sauvages et renforcer la collaboration dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages.

Guinée

- La coordinatrice d'EAGLE Sénégal, qui s'est rendue en Guinée pour lancer le nouveau projet, a tenu une réunion en juillet avec le secrétaire général du ministère de l'Environnement et du Développement durable et a discuté du démarrage des activités d'EAGLE Guinée. Ils ont également discuté de la possibilité de tenir une rencontre avec le ministre de l'Environnement.
- Elle a rencontré le Conseiller technique du Point focal CITES au ministère de l'Environnement pour discuter du début des activités d'EAGLE Guinée et de la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages dans le pays en juillet.
- Elle a tenu une réunion avec le directeur de la Direction du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DRED) pour présenter EAGLE-Guinée et discuter de la collaboration à l'aéroport en juillet.
- Elle a rencontré le chef des douanes à l'aéroport et le chef de l'unité de ciblage pour discuter de la collaboration avec EAGLE Guinée dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages à l'aéroport en juillet.
- Elle a rencontré le directeur du Service de Sécurité Intérieur de l'Ambassade de France pour discuter de la collaboration avec EAGLE Guinée dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages à l'aéroport en juillet.
- L'Équipe a suivi les procédures administratives relatives au mémorandum d'accord avec le Ministère de l'environnement et du développement durable, la Direction générale de la Police nationale et la Direction générale des douanes.

8. Siège et développement du réseau EAGLE

Les pays ont bénéficié de l'appui et de l'assistance technique de l'Unité centrale de coordination (CCU) et des membres du Groupe de pilotage. Cela s'est fait par le biais de missions ou de vidéo-conférences et d'autres plateformes médiatiques afin de maintenir la qualité du travail de toutes les équipes à un niveau élevé. Plusieurs sessions de formation ont été réalisées par le biais de ces médias.

Un nouveau projet a été lancé en Guinée et la restructuration du projet EAGLE Ouganda a pris un peu plus de temps que prévu, mais des progrès considérables en matière de recrutement et de formation ont été réalisés avec l'appui de la CCU.

Plusieurs enquêteurs ont soutenu des activités menées dans d'autres pays qui ont permis d'obtenir plus de résultats.

- Nicolas Charron, le chargé de suivi et d'évaluation, s'est rendu au Gabon pour une mission de 8 jours en juillet où il a testé, évalué et formé les équipes des départements juridique, d'enquêtes et d'opérations. La mission visait également à identifier les lacunes, les défis et les solutions, à améliorer la performance et la discipline des équipes. Il a fourni un soutien et une formation dans plusieurs domaines, notamment la stratégie, les rapports, la planification, la logistique, la sécurité, le contrôle de la qualité, les procédures et les techniques, la gestion des ressources humaines et matérielles. Les activités comprenaient également des exercices, des simulations et des initiatives de renforcement de l'esprit d'équipe.
- Luc Mathot, directeur fondateur du réseau EAGLE, et Hélène Blanchard, coordinatrice régionale de Conservation Justice, se sont tous deux rendus au Congo pour soutenir le coordinateur sur la gestion et les relations extérieures en juillet.
- Ofir Drori a participé à une réunion organisée par Conservation-Litigation.org de l'Université de Lancaster au Royaume-Uni en septembre. La réunion s'est concentrée sur les litiges environnementaux - les dommages-intérêts accordés dans les affaires environnementales ou toute autre forme de réparation. La réunion a réuni des experts d'ONG de plusieurs pays, notamment d'Indonésie, des États-Unis, d'Inde, du Libéria, du Kenya, entre autres. Il a mis l'accent sur les vastes expériences et les exemples des différents pays du réseau EAGLE.
- La coordinatrice du PALF, Tiffany Gobert, en mai, est arrivée au terme, de son séjour de plus de 2 ans au sein du projet. Elle a enregistré de nombreux succès au cours de son mandat ; notamment le renouvellement du protocole d'accord avec le ministère de l'Environnement et l'arrestation de 58 trafiquants. Elle a été remplacée par Homéfa Dovi Zennawoe, l'ancien coordinateur d'EAGLE Bénin.

- Le nouveau projet en Guinée a été ouvert et une équipe dirigée par la coordinatrice d'EAGLE Sénégal, Cécile Bloch, est arrivée en Guinée pour finaliser l'installation du bureau en juillet. L'équipement de bureau et la logistique, y compris l'achat et l'installation de mobilier de bureau et de services, ont été effectués. La formation des enquêteurs, des conseillers juridiques et d'un coordinateur adjoint a été assurée à Dakar par l'équipe sénégalaise.

9. Photos des affaires choisies

Un trafiquant arrêté avec 2 défenses d'éléphant au Gabon

Un trafiquant a été arrêté avec 2 défenses d'éléphant en janvier, au Gabon. Il a été arrêté lors d'une tentative de vente des défenses. Il a parcouru environ 20 km avec les défenses dissimulées dans un sac en toile qu'il portait. Il a été arrêté à son arrivée en ville alors qu'il se rendait à pied au lieu de la transaction. 4 morceaux de défenses ont été retrouvés à l'intérieur du sac lors d'une fouille qui a été immédiatement effectuée. Les 4 morceaux d'ivoire correspondent à 2 défenses d'éléphant sectionnées.

Un trafiquant arrêté avec 2 défenses d'éléphant au Congo

Un trafiquant a été arrêté avec 2 défenses d'éléphant en janvier, au Congo. Il a dissimulé les défenses pendant plus d'une semaine chez la grand-mère d'un de ses complices. Il fait partie d'un réseau très vaste. Il a dénoncé deux autres personnes en fuite. Les efforts se poursuivent pour les retrouver et les faire arrêter.

2 trafiquants d'ivoire arrêtés avec 2 défenses d'éléphant au Gabon

2 trafiquants d'ivoire, dont un de nationalité ghanéenne, ont été arrêtés avec 2 défenses d'éléphant en février, au Gabon. Un Gabonais a été arrêté avec 2 défenses d'éléphant et il a immédiatement dénoncé l'autre trafiquant, un Ghanéen, qui avait dissimulé les défenses d'éléphant chez lui. Le trafiquant Gabonais est connu de la police pour commerce illégal d'une plante endémique connue pour ses effets psychoactifs et réglementée par la loi. Une perquisition a permis de trouver une bonne quantité de cette plante chez lui. Il est arrivé sur les lieux de la transaction en voiture avec l'ivoire dissimulé dans le coffre du véhicule.

Un trafiquant arrêté en possession d'une peau de léopard

Un trafiquant a été arrêté en possession d'une peau de léopard et d'autres objets de contrebande en février, au Sénégal. Le trafiquant qui est un ressortissant burkinabé est également impliqué dans le trafic d'or au Mali. Il a activé plusieurs réseaux de trafic transfrontalier. Il a été arrêté avec une valise dans laquelle était dissimulée une peau de léopard, des peaux de crocodiles, une tête de serval ainsi qu'une peau et une tête d'hyène.

3 trafiquants arrêtés avec 11 défenses d'éléphants en Côte d'Ivoire

3 trafiquants ont été arrêtés avec 11 défenses d'éléphants en février, en Côte d'Ivoire. 2 d'entre eux trafiquaient l'ivoire à l'ouest du pays et collaboraient avec le troisième trafiquant à Abidjan qui stockait l'ivoire et les protégeait. Il a également dissimulé l'ivoire chez lui et a participé à la conclusion de la transaction car ils ont été rapidement arrêtés alors qu'ils tentaient de vendre les 11 défenses des éléphants.

Un trafiquant condamné arrêté au Congo

Un trafiquant condamné à 5 ans de prison en avril 2022 et qui ne s'est jamais présenté après avoir été libéré sous caution pendant le procès, a été arrêté au Congo en mars. Il avait échappé aux autorités qui sont allées jusqu'au bout avec l'aide de l'équipe pour l'arrêter. Il devra purger l'intégralité de sa peine en prison. Cela envoie un message fort aux trafiquants : ils seront poursuivis et la loi sera appliquée.

4 trafiquants ont été arrêtés avec 167 kg d'ivoire au Togo

4 trafiquants ont été arrêtés avec 21 défenses et 13 statues en ivoire et des peaux de lion et de léopard en mars, au Togo. L'opération d'arrestation consistant à saisir 167 kg d'ivoire a été difficile car les trafiquants ont été extrêmement prudents. L'un d'entre eux qui a tenté de s'échapper a été capturé grâce un bon travail d'équipe. Les objets interdits étaient dissimulés dans 2 sacs à grains trouvés dans le coffre d'un véhicule.

Un trafiquant arrêté avec 55 kg d'écailles de pangolin au Cameroun

Un trafiquant a été arrêté avec 55 kg d'écailles de pangolin en avril, au Cameroun. Il a parcouru 41 km avec le sac d'écailles de pangolin attaché à sa moto. Il a été arrêté lorsqu'il est arrivé sur les lieux de la transaction et a tenté de vendre les écailles de pangolin. L'opération est intervenue à l'issue d'une longue enquête qui a permis de traquer et de surveiller le trafiquant de pangolins, qui avait l'expérience de ce commerce illégal. Il a activé une foule de petits trafiquants dans plusieurs villages, qui lui ont fourni des écailles de pangolins.

5 trafiquants arrêtés avec 126 perroquets gris du Gabon et Timneh ou Sénégal et en Côte d'Ivoire en avril

5 trafiquants arrêtés avec 126 perroquets gris du Gabon et Timneh dans le cadre d'une opération de répression contre un trafic transnational d'animaux vivants en Côte d'Ivoire et au Sénégal en avril.

2 trafiquants ont été arrêtés avec 115 perroquets, dont 110 perroquets gris du Gabon et Timneh à Abidjan. L'un d'eux est un ressortissant sénégalais qui a été arrêté alors qu'il tentait de vendre 91 perroquets gris du Gabon à Abidjan. Il a dénoncé le fournisseur, un ivoirien, qui stockait les oiseaux dans sa volière cachée. En perquisitionnant la quarantaine, d'autres preuves ont été trouvées sur l'étendue et l'ampleur du réseau et son lien avec le trafic de singes.

Grâce à la collaboration du réseau EAGLE, l'enquête longue et méticuleuse a impliqué l'équipe du Sénégal et de la Côte d'Ivoire. Le domicile du trafiquant sénégalais a été perquisitionné à Dakar et 3 autres trafiquants ont été arrêtés et 11 perroquets Timneh saisis. Des documents ont révélé une corruption systémique avec des « pots-de-vin » inclus dans les calculs de facturation et un niveau élevé de complicité, y compris la falsification de documents CITES, facilitant ce trafic transnational.

3 trafiquants ont été arrêtés avec 131 kg d'écailles de pangolin au Cameroun et Congo

3 trafiquants ont été arrêtés avec 78 kg d'écailles de pangolin en mai, au Cameroun. Ils ont été prudents, ont essayé un certain nombre de manœuvres et sont venus sans les écailles de pangolin jusqu'au lieu de la transaction. Ils ont mélangé les écailles et les ont gardées dans un seul sac qui a été transporté sur une moto.

5 trafiquants ont été arrêtés avec 53 kg d'écailles de pangolin et une dent d'hippopotame en mai, au Congo. Ils ont été arrêtés lors d'une opération complexe qui a nécessité beaucoup de patience et d'initiatives de la part de l'équipe d'arrestation. Certaines des écailles étaient issues de l'espèce du pangolin géant, la plus rare. Les criminels ont également été pris en flagrant délit de trafic de deux minéraux - le cinabre rouge (sulfure de mercure) et le cinabre blanc (sulfate de mercure), celui-ci étant extrêmement lucratif dans le trafic et toxique, même par simple inhalation.

4 trafiquants arrêtés avec 45 perroquets gris du Gabon au Congo

4 trafiquants ont été arrêtés avec 45 perroquets gris du Gabon en juin, au Congo. Le réseau, dont un ressortissant de la RDC, trafiquait à travers la RDC et le Congo. Ils sont arrivés sur les lieux de la transaction à bord d'un taxi. Les perroquets ont été transportés dans des cages de fortune dans le coffre de la voiture. Ils avancèrent prudemment alors que l'un d'entre eux était à la traîne, jouant ainsi le rôle d'agent de couverture. Les perroquets étaient entassés dans deux cages. Les perroquets ont été emmenés à l'Institut Jane Goodall pour des soins appropriés avant d'être relâchés dans la nature.

2 trafiquants arrêtés avec 47 kg d'écailles de pangolin au Cameroun

2 trafiquants ont été arrêtés avec 47 kg d'écailles de pangolin en juillet, au Cameroun. Les écailles provenaient de pangolins géants, une espèce en voie de disparition. Les trafiquants ont pris des mesures pour éviter d'être arrêtés et ont utilisé une moto pour se déplacer. Ils ont transporté les écailles de pangolin dans un sac et se sont déplacés avec hésitation, conscients des risques de leur activité illégale. Les écailles de pangolin ont été prélevées sur des pangolins géants abattus et braconnés le long de la rivière Sanaga, qui est la plus longue rivière du pays.

2 trafiquants arrêtés avec 19 kg d'ivoire d'éléphant au Congo

2 trafiquants ont été arrêtés avec 19 kg d'ivoire d'éléphant au Congo. Le couple, un homme et une femme, a été arrêté alors qu'il tentait de vendre 4 défenses. Ils ont collaboré dans ce commerce illégal des défenses d'éléphants. La femme a transféré une énorme somme d'argent à l'homme pour lui permettre d'acheter les défenses. Les défenses ont été acheminées au département des Plateaux à Brazzaville, où les trafiquants ont été arrêtés. Ils ont fait preuve d'une prudence experte dans leurs procédures, peu de temps avant leur arrestation. La femme est arrivée la première pour s'assurer que tout était en ordre et l'homme est arrivé plus tard dans une voiture avec les défenses qui étaient cachées dans un sac. La voiture les attendait.

3 trafiquants arrêtés avec 12 défenses d'éléphants au Gabon

3 trafiquants, dont un ressortissant burkinabè, ont été arrêtés avec 12 défenses d'éléphants en mai, au Gabon. Le Burkinabè est arrivé sur les lieux de la transaction sur une moto rouge et a déchargé une boîte en carton soigneusement enveloppée avec du ruban adhésif sur le porte-bagages de la moto. La boîte contenait un autre sac où 12 défenses d'ivoire étaient dissimulées. Il a été arrêté peu de temps après et il a dénoncé un autre trafiquant qui a été arrêté quelques heures plus tard. Ils ont tous deux dénoncé le troisième trafiquant, un chef de village. Il a été arrêté 2 jours plus tard.

3 trafiquants d'ivoire arrêtés avec 6 défenses d'éléphants en Côte d'Ivoire

3 trafiquants d'ivoire ont été arrêtés avec 6 défenses d'éléphants en juillet, en Côte d'Ivoire. Une très grande paire de défenses pesant 38 kg appartenait à un éléphant tué dans le parc national de Taï - l'un des plus gros mâles restants dans le pays. Les gardes forestiers avaient perdu ses traces depuis janvier 2023. Les trafiquants ont utilisé un taxi pour transporter les défenses, dissimulées dans un sac, jusqu'au lieu de la transaction. Les trafiquants ciblent la population restante d'éléphants et compte tenu des faibles populations restantes dans le pays, il a été surprenant de voir la taille énorme des défenses.

Un trafiquant de primates a été arrêté et un bébé chimpanzé a été secouru ; 2 autres trafiquants ont été arrêtés avec un jeune mandrill au Cameroun

Un trafiquant de primates a été arrêté et un bébé chimpanzé a été secouru ; 2 autres trafiquants ont été arrêtés avec un jeune mandrill en août, au Cameroun. Le trafiquant de singes a été arrêté alors

qu'il tentait de vendre le chimpanzé. L'animal avait été enchaîné et mis en cage aux côtés d'un chien dans la maison du trafiquant. La petite femelle était frêle et si agressive qu'elle avait l'air d'avoir souffert d'un profond traumatisme. Le trafiquant a raconté qu'il avait essayé de vendre le chimpanzé à un gouverneur. Le mandrill a été repéré dans la rue par l'équipe d'arrestation. Le trafiquant a été arrêté et un deuxième trafiquant a été placé en garde à vue au poste de police après qu'il s'y soit présenté sur convocation.

9 trafiquants ont été arrêtés avec 21 défenses d'éléphants pesant 131 kg au Gabon

9 trafiquants ont été arrêtés avec 21 défenses d'éléphants pesant 131 kg dans le cadre d'une opération de répression contre un important réseau de trafic d'ivoire utilisant des compartiments cachés dans des véhicules en août, au Gabon. La saisie de 21 défenses et de 4 pièces d'ivoire n'est qu'un aperçu des activités régulières de ce vaste réseau opérant depuis de nombreuses années avec des représentants et des ramifications répartis dans tout le Gabon, le Congo, la Guinée équatoriale et le Cameroun, faisant ainsi le trafic d'ivoire entre l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest.

Ce réseau, dont on estime qu'il est à l'origine de l'abattage de milliers d'éléphants, démontre que la corruption est le principal catalyseur du trafic organisé d'espèces sauvages. L'un de ses chefs a été ar-

rêté au Cameroun il y a 3 ans avec 600 kg d'ivoire, mais a été condamné à une peine ridicule, le renvoyant immédiatement reprendre ses activités illégales.

6 opérations ont été menées pour arrêter les trafiquants. La première et la plus cruciale de ces opérations a eu lieu le 8 août, lorsqu'un ressortissant gabonais d'origine camerounaise a été arrêté à Lambarene, dans le centre du Gabon. Il conduisait une voiture avec un complice à l'intérieur. 19 défenses d'éléphant et 4 morceaux d'ivoire d'un poids total de 120 kg étaient dissimulés dans un compartiment caché du véhicule. 18 cartouches de calibre 458, près d'un million de francs CFA en espèces et un titre de séjour expiré appartenant à un trafiquant d'ivoire camerounais bien connu ont également été découverts dans la voiture.

Le 9 août, un autre trafiquant principal, qui avait déjà été arrêté pour une autre affaire, a été dénoncé et arrêté pour son rôle dans la vente d'une partie de l'ivoire saisi. Le 10 août, un homme clé dans ce réseau de trafic d'ivoire a été arrêté. Il avait facilité une des transactions d'ivoire. Le 11 août, un important trafiquant condamné à des peines de prison ces dernières années a été dénoncé et arrêté à Makokou, dans le nord-est du Gabon. Il était chargé de la collecte de l'ivoire dans l'Est et le Nord-Est du Gabon. Il attendait que les trafiquants arrêtés le 8 août lui livrent d'autres ivoires. Les enquêtes ont conduit à l'arrestation de 4 autres trafiquants et à la saisie de 2 défenses d'ivoire de 11 kg, les 17 et 18 août ; ils étaient tous membre d'un même réseau de trafiquants.

À différents niveaux, tous ces trafiquants travaillaient dans le même syndicat. On estime que plus de 40 000 dollars ont été dépensés pour acheter de l'ivoire en seulement 9 mois, au moment de leur arres-

tation. On pourrait estimer à plus d'une tonne d'ivoire échangé en moins d'un an. Un des trafiquant majeur qui a été arrêté en octobre 2020 au Cameroun, avec plus de 600 kg d'ivoire, était occupé par ses activités illégales de collecte d'ivoire dans les pays voisins alors qu'il était encore en procès.

3 trafiquants ont été arrêtés avec 91 kg d'écailles de pangolin ou Cameroun

3 trafiquants ont été arrêtés avec 91 kg d'écailles de pangolin lors d'arrestations consécutives en septembre, au Cameroun. 2 trafiquants ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de vendre un sac d'écailles de pangolin. Un troisième trafiquant a été arrêté immédiatement après son arrivée dans la ville où l'arrestation a eu lieu. Il a transporté les écailles de pangolin sur une moto depuis une localité voisine. Ils étaient liés et organisés à un niveau très élevé dans le trafic d'écailles de pangolin dans la région. Ils avaient des liens avec de petits trafiquants d'écailles de pangolin.

4 trafiquants d'ivoire arrêtés au Congo

4 trafiquants ont été arrêtés avec une défense d'éléphant et 5 morceaux d'ivoire pesant tous plus de 27 kg en septembre, au Congo. Un trafiquant a été arrêté avec une défense d'éléphant ; Il a dénoncé un autre trafiquant qui a conduit à l'arrestation de 3 autres trafiquants avec 5 morceaux d'ivoire lors d'une opération de filature. Il a dissimulé la défense de l'éléphant dans un sac à dos et est arrivé à moto. Il a été appréhendé alors qu'il tentait de vendre la défense d'éléphant. Au cours de l'interrogatoire, il a révélé l'identité du cerveau derrière ce trafic, une femme bien connue qui vit dans une localité appelée Mbomo. La femme et deux autres trafiquants ont été arrêtés dans les jours qui ont suivi et 5 morceaux d'ivoire ont été saisis.

3 trafiquants d'ivoire arrêtés au Gabon en octobre

Un trafiquant a été arrêté avec 2 défenses d'éléphant en octobre, au Gabon. Il a transporté les défenses d'éléphants depuis Ovan, situé à environ 500 km de Libreville, où il a été arrêté. Il a dissimulé les défenses, découpées en morceaux, dans des espaces à l'intérieur des portières de sa voiture qu'il a conduite à Libreville. À son arrivée à Libreville, il a mis les défenses dans un sac à dos noir et a pris un taxi jusqu'au lieu de la transaction, où il a été arrêté.

2 trafiquants arrêtés avec 2 défenses d'éléphants

2 trafiquants ont été arrêtés avec 2 défenses d'éléphants en octobre, au Gabon. Le premier trafiquant a été arrêté alors qu'il tentait de vendre 2 défenses d'éléphant pesant 16 kg. Il est arrivé sur les lieux de la transaction avec les défenses dissimulées dans un sac de sport. Il a dénoncé l'autre trafiquant, son oncle, qui a été arrêté dans la même ville 3 jours plus tard.

Un trafiquant a été arrêté avec 2 défenses d'éléphant

2 trafiquants de singes arrêtés et un bébé chimpanzé sauvé en Côte d'Ivoire

2 trafiquants de singes ont été arrêtés et un bébé chimpanzé sauvé lors d'une opération de répression contre un réseau criminel transnational en novembre, en Côte d'Ivoire. Ce réseau criminel trafiquait des singes du Libéria, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée vers la Chine et les pays du Golf arabe. Les trafiquants ont utilisé un modus operandi similaire à des réseaux précédemment démantelés en Guinée. Des singes ont été exportés clandestinement sous le couvert d'un commerce légal d'animaux vivants et des liens avec certains des plus grands trafiquants de singes connus en Afrique qui font déjà l'objet d'une enquête. Le bébé chimpanzé a fait l'objet d'un trafic du Libéria vers la Côte d'Ivoire. Il a été acheminé à Abidjan la nuit précédant l'arrestation et transporté dans une caisse conçue pour transporter deux chimpanzés à la fois.

Un trafiquant de primates arrêté et un drill sauvé au Cameroun

Un trafiquant de primates a été arrêté et un drill a été sauvé en novembre, au Cameroun. Le très jeune drill, un primate en voie de disparition, stressé et agité, était attaché avec une corde à la taille. Le trafiquant, qui travaille pour une municipalité, a transporté la cage avec le drill à l'intérieur sur sa moto . Il attendait un autre approvisionnement de bébé primate mais il a été tué lorsque des braconniers locaux ont abattu sa mère.

Un important trafiquant d'ivoire arrêté au Sénégal

Un important trafiquant a été arrêté à Dakar avec 2 défenses d'éléphant et 80 objets en ivoire sculpté lors d'une opération de répression contre un réseau de trafiquants transnational en novembre, au Sénégal. La saisie comprenait également 18 dents de léopard et de nombreuses peaux d'animaux sauvages. La contrebande était cachée dans des sacs en plastique qui étaient conservés à l'intérieur d'un sac de riz. Le sac était dissimulé dans le coffre d'un taxi qui l'a transporté jusqu'au lieu de la transaction où il a été arrêté.

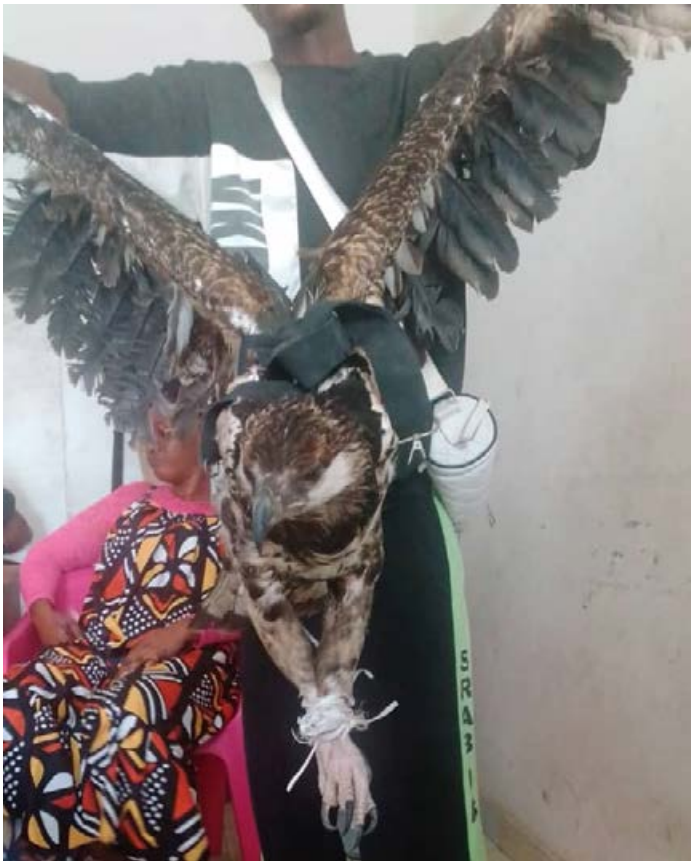

3 trafiquants arrêtés ou Congo

3 trafiquants arrêtés alors qu'ils tentaient de faire le commerce d'un aigle africain à Pointe Noire. Le rapace a été emmené à l'Institut Jane Goodall pour y recevoir les soins appropriés.

Togo a mis fin à la contrebande de 40 primates en décembre

Le Togo a mis fin à la contrebande de 40 primates en décembre. Une cargaison de 40 primates vivants enfermés dans 3 caisses, chacune divisée en 10 minuscules cellules, a quitté la République démocratique du Congo et a atteint le Togo en transit, alors que leur destination finale était la Thaïlande. Après consultation d'EAGLE, le CAAT de l'aéroport de Lomé a stoppé la réexpédition.

En collaboration avec l'équipe d'EAGLE Togo, les autorités ont déterminé les infractions et l'absence de permis CITES pour 7 espèces de singes et de l'absence de permis de réexportation. La cargaison illégale a été saisie et renvoyée en RDC. Les primates ont été transportés depuis la RDC dans des conditions épouvantables, dans des cellules minuscules

avec très peu d'espace pour se déplacer. L'un des singes était assis sur le cadavre d'un autre qui était couvert d'excréments.

La corruption et la complicité sont monnaie courante dans le commerce d'animaux vivants et particulièrement en RDC. Il s'agit d'un test pour la RDC afin de démontrer qu'elle a changé en poursuivant enfin devant les juridictions les trafiquants à l'origine de cette affaire. La réponse de la RDC a été très décevante, changeant à la dernière minute le plan prévu qui était d'emmener les primates directement dans un sanctuaire pour singes. Au lieu de cela,

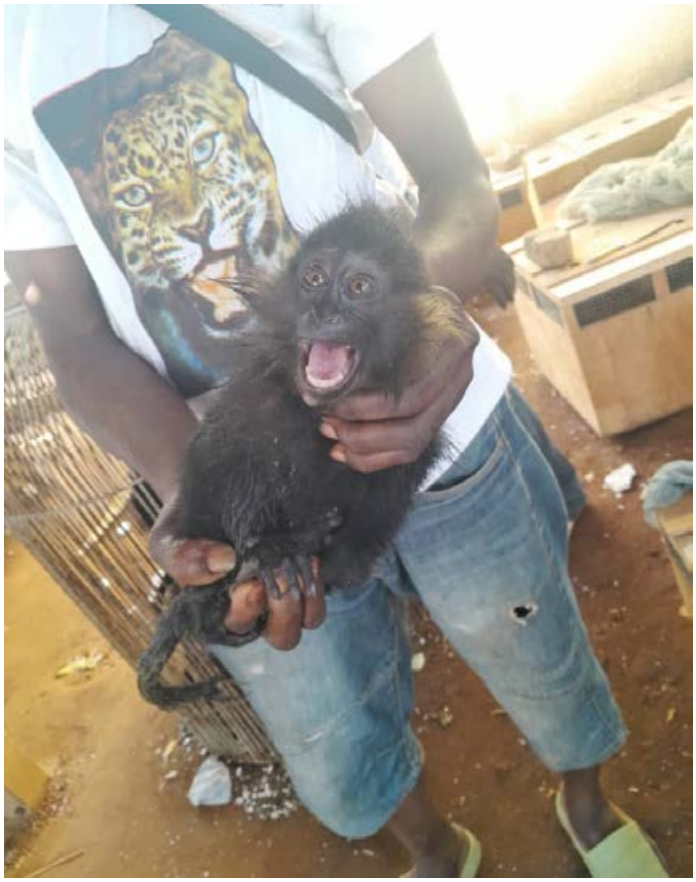

l'exportateur illégal a lui-même transféré les primates au zoo de Kinshasa, où, en raison de négligences et de retards, 13 primates sont morts. Finalement les 27 primates survivants restants ont été transférés ; 24 au sanctuaire JACK et 3 dans une installation controversée appelée P-WAC.

Ces événements ont provoqué un remaniement au sein du Bureau de la CITES en RDC en réponse aux allégations de corruption et de complicité ; ce qui a déclenché deux notifications CITES aux Parties.

Jusqu'à présent, aucune action en justice n'a été intentée par le gouvernement de la RDC pour poursuivre l'exportateur illégal, comme le prescrit la loi. Et aucun délit de corruption du Bureau de gestion de la CITES n'a été traité.

Annexe I - résumé des résultats

Nombre d'enquêtes par mois et par pays

	1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*	*9*	*10*	*11*	*12*	*total par pays*
Cameroun	6	3	2	15	5	15	11	9	11	12	12	5	**106**
Congo	8	12	16	4	10	11	13	16	13	11	5	14	**133**
Gabon	8	8	9	9	9	8	9	8	14	8	7	8	**105**
Togo	6	5	8	5	7	5	4	6	10	7	8	4	**75**
Sénégal	4	1	2	19	8	20	30	38	25	31	13	18	**209**
Côte d'Ivoire	16	6	0	18	11	13	17	15	25	23	17	20	**181**
total par mois	**48**	**35**	**37**	**70**	**50**	**72**	**84**	**92**	**98**	**92**	**62**	**69**	**809**

Nombre d'arrestations par mois et par pays

	1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*	*9*	*10*	*11*	*12*	*total par pays*
Cameroun	0	0	0	1	3	0	2	3	3	0	1	0	**13**
Congo	1	0	1	0	5	4	2	0	6	1	2	4	**26**
Gabon	1	2	5	4	3	0	1	10	0	3	1	0	**30**
Togo	0	0	4	0	0	0	0	0	0	2	0	0	**6**
Sénégal	0	1	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	**5**
Côte d'Ivoire	0	3	0	2	0	0	3	0	0	0	2	0	**10**
total par mois	**2**	**6**	**10**	**10**	**11**	**4**	**8**	**13**	**9**	**6**	**7**	**4**	**90**

Nombre de pièces médiatiques par mois par pays

	1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*	*9*	*10*	*11*	*12*	*total par pays*
Cameroun	11	14	1	11	28	17	0	23	31	18	15	10	**179**
Congo	14	29	30	9	2	23	43	31	28	33	31	23	**296**
Gabon	0	20	15	14	3	15	17	37	0	6	7	0	**134**
Togo	15	20	30	15	15	15	15	16	15	45	30	30	**261**
Sénégal	0	4	0	30	0	0	0	0	0	0	34	0	**68**
Côte d'Ivoire	0	0	54	47	2	31	61	47	27	28	2	25	**324**
total par mois	**40**	**87**	**130**	**126**	**50**	**101**	**136**	**154**	**101**	**130**	**119**	**88**	**1 262**

Nombre de poursuites par mois par pays

	1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*	*9*	*10*	*11*	*12*	*total*
Cameroun	0	2	4	2	0	3	0	2	0	4	3	1	**21**
condamné à la prison	0	2	0	0	0	1	0	0		2	1	0	**6**
Congo	0	0	4	0	0	0	3	4	0	3	0	4	**18**
condamné à la prison	0	0	2	0	0	0	2	4	0	1	0	1	**10**
Gabon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	10	**12**
condamné à la prison	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	9	**11**
Togo	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**3**
condamné à la prison	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**3**
Sénégal	1	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	1	**6**
condamné à la prison	1	0	1	3	0	0	0	0	0	0	0	1	**6**
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	2	0	**5**
condamné à la prison	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	**2**
total	**1**	**5**	**9**	**5**	**0**	**3**	**6**	**6**	**0**	**7**	**7**	**16**	**65**
condamné à la prison	**1**	**5**	**3**	**3**	**0**	**1**	**4**	**4**	**0**	**3**	**3**	**11**	**38**

Annexe II - Liste des donateurs

Réseau EAGLE

EAGLE : Eco Activists for Governance and Law Enforcement, est un réseau de membres à travers l'Afrique, qui reproduit efficacement un programme et un modèle opérationnel pour entreprendre l'application de la loi sur la faune, qui est basé sur le modèle LAGA-Cameroun, suivi, pratiqué et testé depuis 2003. Le réseau EAGLE opère actuellement dans neuf pays africains et continue de s'étendre.

L'objectif principal du réseau EAGLE est de : *Développer l'activisme civile et collaborer avec les gouvernements et la société civile afin d'améliorer l'application de la législation environnementale nationale et internationale, à travers une série d'activités : les investigations, les arrestations, les poursuites judiciaires et la médiatisation. Grâce à ces actions, EAGLE a pour but d'avoir un effet dissuasif fort contre le commerce illégal en matière d'espèces protégées, du bois, et les activités illégales qui s'y rattachent, y compris la corruption.*

Contacts:

1. Cameroun – LAGA: ofir@eagle-enforcement.org
2. Congo – PALF: jules@eagle-enforcement.org
3. Gabon – AALF: luc@eagle-enforcement.org
4. Togo – EAGLE Togo: darius@eagle-enforcement.org
5. Sénégal – EAGLE Sénégal: cebloch@eagle-enforcement.org
6. Côte d'Ivoire - EAGLE Côte d'Ivoire: gaspard@eagle-enforcement.org
7. Ouganda - EAGLE Ouganda: ofir@eagle-enforcement.org
5. Guineé – EAGLE Guineé: cebloch@eagle-enforcement.org